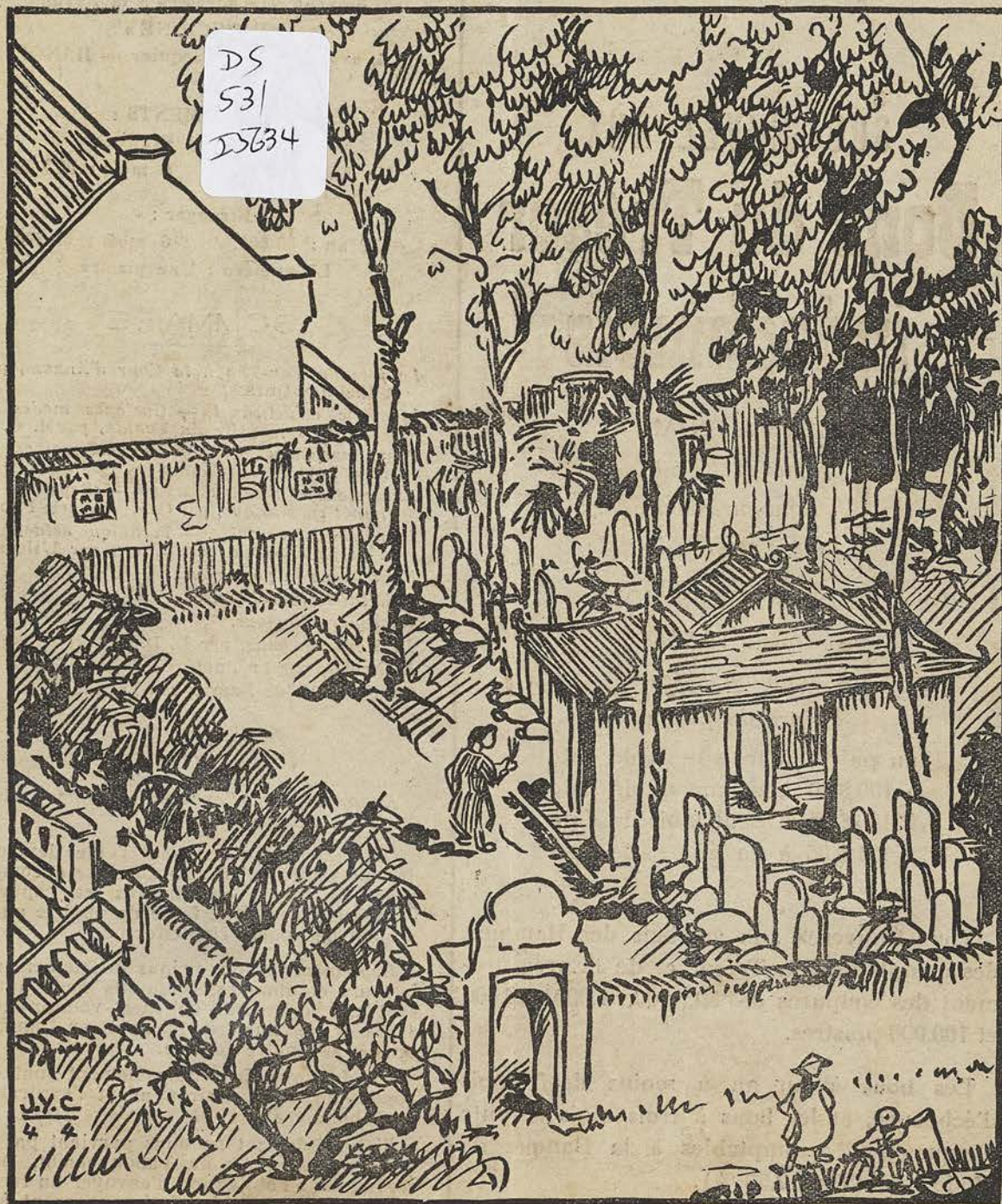


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



LE LICENCIÉ

(Bois gravé de Manh-Quynh
d'après un dessin original de J. Y. C.)

VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



SOUSCRIVEZ AUX **Bons du Trésor indochinois**

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 30

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 65

remboursables

au gré du porteur

au pair à trois mois de date

à 100 \$ 40 à six mois de date

à 100 \$ 85 à neuf mois de date

à 101 \$ 35 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 2,50 %).

INDOCHINE

— HEBDOMADAIRE ILLUSTRE —

5^e Année - N° 219

9 Novembre 1944

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »
6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

*La fête du Van-Tho à la Cour d'Annam, par
S. E. PHAM-QUYNH.*

*Industrie et artisanat. — Quelques modes de
pêche dans le golfe du Tonkin, par I. O.*

*Pages anciennes. — Pagodes souterraines, de
Pierre LOTI.*

*Excursions et reconnaissances. — Pays moi ou
l'impôt en musique, par Georges-Marie PROUX.*

*Industrie indochinoise. — Technique actuelle de
la préparation du caoutchouc, par L'HOTE.*

Nous avons lu pour vous...

Philathélie indochinoise.

Concours d'humour.

La Mode, Madame, par D. D.

Le Bridge, par LE POULAIN.

Cul-de-lampe de NGUYEN-VAN-TRUONG.

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

LA FÊTE DU VAN-THO A LA COUR D'ANNAM

par S. E. PHAM-QUYNH

A l'occasion de l'anniversaire de S. M. l'Empereur d'Annam, S. E. Pham-Quynh, ministre de l'Intérieur, a bien voulu nous dégager le sens profond de la fête « Van-Tho », qui tombe justement cette année à la même date que l'anniversaire de Confucius. Rapprochez à ce propos l'article qu'a écrit autrefois S. E. Pham-Quynh dans ses Essais franco-annamites sur Confucius et le Confucéisme. Nous nous proposons de le faire paraître ici ultérieurement. Il y a, comme le fait remarquer Son Excellence, un parallèle intéressant à faire entre le caractère des fêtes du Van-Tho à la Cour d'Annam et la morale confucéenne.

TOUS les ans, au 23^e jour du 9^e mois, nous célébrons en Annam la fête du « Van-Tho » ou des « Dix mille Longévités ». C'est l'anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur. Le « Van-Tho » tombe cette année le 8 novembre. Etant donné le deuil récent de la Cour, il n'aura pas l'éclat des années précédentes, où, grâce à la collaboration du ministère de l'Education Nationale et du Service de l'Enseignement en Annam, il revêt le caractère d'un hommage solennel de la jeunesse scolaire au Trône. Nous ne verrons donc pas, le 8 novembre prochain, défiler dans les rues de la Capitale des milliers d'écoliers et d'écolières agitant de petits drapeaux aux couleurs nationales, chantant le « Dang-dàn » et criant « Vive l'Empereur ! » (Hoàng-dê van-tuê !). Nous ne verrons pas se dérouler dans la salle de « l'Accueil », vraiment accueillante à toutes les manifestations de ce genre, dans un magnifique décor rouge et jaune, devant la Famille Impériale et les plus hautes personnalités de la Capitale, tout un programme savamment combiné de divertissements et d'intermèdes interprétés avec brio par une jeunesse française et annamite communiant dans une même ferveur et un même enthousiasme.

La fête ne comprendra que des cérémonies protocolaires et rituelles se déroulant dans les Temples dynastiques et au Palais Impérial. Mais, dépouillée de son faste extérieur, elle gagnerait à être méditée dans sa signification profonde, dans les principes qu'elle glorifie, dans l'idéal qu'elle incarne. Ces principes sont ceux mêmes de la monarchie en ce pays ; cet idéal, c'est l'idéal d'ordre et de progrès, de progrès dans l'ordre, qui est celui de la vieille et toujours jeune cité annamite.

Répondant à une aimable invitation du directeur de cette Revue, c'est ce que je voudrais essayer de dégager dans les lignes qui suivent.

★ ★

La date du « Van-Tho » correspondant cette année à celle même de l'anniversaire de Confucius, cette coïncidence conduit naturellement à un rapprochement entre la doctrine chinoise et ce que j'appellerai la pratique monarchique annamite.

L'une et l'autre reposent sur le principe d'autorité, générateur de l'ordre, dont découle celui de l'ordre promoteur du progrès.

Ce sont ces deux principes qui sont à la base des institutions de ce pays.

Pour les confucianistes, l'ordre (« tri ») est le plus précieux de tous les biens, et le désordre (« loan »), le plus grand de tous les maux. L'existence des sociétés n'est possible que dans l'ordre et par l'ordre. Elle est en danger quand l'ordre fait place au désordre, désordre dans la cité consécutive au désordre dans les esprits et dans les mœurs. Car tout se tient et tout s'enchaîne, et le désordre ne devient apparent et ne constitue un danger public que quand il s'installe déjà dans la pensée et dans la conduite.

Mais ce bien précieux entre tous qu'est l'ordre n'est possible que quand il y a une autorité unanimement acceptée et solidement assise. L'autorité la plus naturelle et la moins contestable est celle qui se rapproche de l'autorité du père, chef de famille, fondée sur l'amour et sur le respect. C'est celle du Prince, du Monarque, chef de la nation et de l'Etat. Toute la doctrine confucéenne converge vers la conception du « Sage » qui est le prince parfait, pivot de la société, émanation et symbole du peuple.

J'ai dit « émanation », et tel est en effet le sens profond du mandat céleste dont est investi le Souverain : le monarque qui a bien mérité de ce mandat et qui ne faillit pas à sa Haute mission, c'est celui qui a pour lui l'attachement de son peuple, la satisfaction procurée au peuple par son sage gouvernement. Mandat céleste et mandat populaire ne font qu'un.

L'essence de la monarchie selon le confucianisme est donc populaire, puisqu'elle repose sur l'attachement du peuple pour son chef naturel, le monarque.

Ainsi l'autorité génératrice d'ordre n'est pas et ne peut pas être une autorité despotique. L'ordre qu'elle engendre n'est pas non plus un ordre pour ainsi dire immobile. C'est l'ordre propice à tous les progrès dans le sens d'une amélioration constante des conditions de vie du peuple, une élévation continuelle de son niveau intellectuel, moral et social. C'est l'ordre promoteur du progrès.

On a fait au confucianisme une réputation de conservatisme exagéré. Dans son principe, il est essentiellement novateur. « Nhat tan, nhat nhat tan », « se renouveler sans cesse, se renouveler tous les jours », tel est le précepte qui revient continuellement dans nos livres classiques.

La monarchie annamite est donc conservatrice et novatrice à la fois. Elle est conservatrice des saines traditions qui font la force et la pérennité de la race et qui seules assurent sur des bases solides l'ordre moral et social ; elle est novatrice en accueillant largement tous les apports de la civilisation moderne, en évoluant sagement vers le Progrès. Et elle est d'essence populaire, puisqu'elle repose sur l'attachement du peuple dont le mandat tacite se confond avec celui du Ciel. Sa devise est : Ordre et Progrès, en vue du bonheur du Peuple.

Dans l'Annam modernisé, dans notre Annam de 1944, la sagesse du Gouvernement de l'Amiral et celle de Sa Majesté Notre Empereur nous permettent de continuer à voir, dans les difficultés auxquelles notre pays a à faire face, le peuple d'Annam et son Bien-aimé Souverain intimement unis, et à l'affection et au dévouement fervents qui vers lui montent des plus profondes assises de la population, le Trône répondre par sa sollicitude quotidienne et sa volonté inébranlable de travailler au progrès et au mieux-être des Annamites dans une heureuse conciliation des aspirations nées de l'évolution moderne et des plus pures et plus vivaces de nos vieilles traditions.

Huế, 30 octobre 1944.

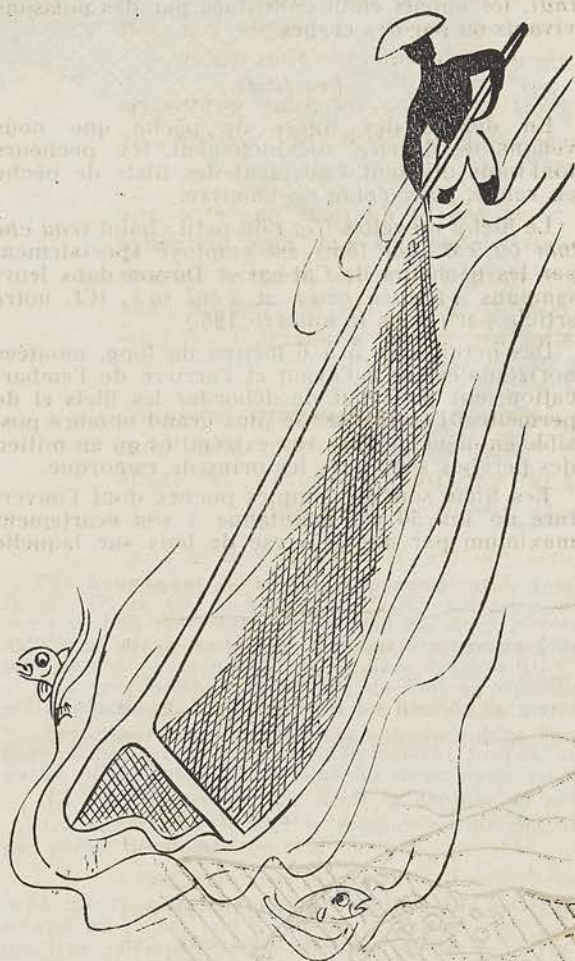
INDUSTRIE ET ARTISANAT

QUELQUES MODES DE PÊCHE DANS LE GOLFE DU TONKIN

par I. O.

Le Chè Tom.

Nous avons passé en revue dans notre numéro 196 quelques embarcations de pêche du Nord indochinois : sampans et radeaux. Mais un assez grand nombre de pêcheurs n'utilisent même pas d'embarcations ou de radeaux, à Cat-hai, à Do-



son et surtout dans les provinces de Nam-dinh et de Thanh-hoa. Ils se servent du « Chè tom », sorte de haveneau géant, qu'ils poussent devant eux en le faisant glisser sur le fond, pourchassant la crevette sur les plages.

Dans la région de Nam-dinh, ces pêcheurs sont montés sur des échasses qui atteignent jusqu'à

trois mètres de hauteur, et sur lesquelles ils pêchent des nuits entières à une grande distance du rivage. La côte basse qui s'avance très loin en



mer, leur permet cette pêche sur échasses tout comme les gardiens des moutons des Landes ou de la Camargue utilisaient leurs troupeaux. La rencontre en mer de ces pêcheurs, hauts perchés sur des échasses, donne une curieuse impression.

La pêche à la ligne.

L'habitat du poisson joue un rôle important dans la recherche des méthodes de pêche et les engins diffèrent parfois considérablement d'une région à l'autre.

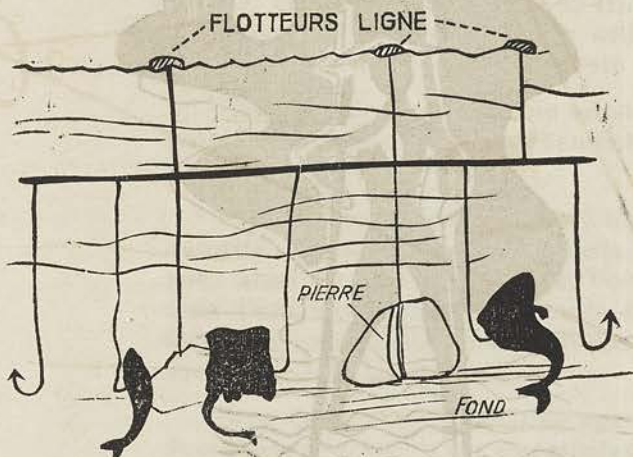
Le poisson de roche ne se prend pas aussi facilement que le poisson de sable ou de vase et la patience des pêcheurs à la ligne est parfois mise à une rude épreuve par une attente fort longue d'un résultat toujours problématique.

Le pêcheur tonkinois professionnel, qui demande à la pêche ses moyens d'existence, utilise des

engins dont le rendement lui permet une pêche plus rémunératrice. Les lignes de pêche spéciales et les filets de tous types constituent l'outillage indispensable à l'exercice de sa dure profession.

La pêche à la *ligne de fond* est couramment pratiquée au Tonkin et surtout en baie d'Along. Les Annamites adoptent le système suivant : l'embarcation est mouillée et la pêche se pratique par grands fonds. La ligne se termine par un plomb et l'hameçon demeure indépendant de ce plomb. Les pêcheurs chinois, au contraire, laissent l'embarcation dériver et pêchent par petits fonds ; le plomb, en forme de cône, se termine par d'hameçon qui lui est solidaire.

Les uns et les autres utilisent des lignes de pêche à hameçons multiples, parfois appâtés (*cáu mang*), et espacés, les gros de 5 m. 50, les petits de 4 mètres (*fig.*). La ligne est faite de sections ajoutées les unes aux autres et comprenant chacune 70 à 80 hameçons. On lâche 10, 20, 30 sections soutenues de distance en distance, tous les 100 mètres, par des flotteurs, maintenus au fond de la mer par une pierre.



Parfois les hameçons sont laissés nus sans appât (*cáu quay*). Ils sont dans ce cas, distants de 30 à 40 centimètres. La ligne, mise à la mer par

section de 200 hameçons, est munie de flotteurs en bois calculés pour pouvoir soutenir le poids des hameçons et du filin. Le poisson, en suivant le fond, s'accroche aux hameçons et s'épuise en se débattant. Relevée, tous les deux jours, elle permet la capture de raies, requins et généralement de tous gros poissons.

— Les pêcheurs utilisent également la ligne traînée sur le fond par deux sampans (*cáu ruoi*).

Cette pêche se pratique sans appât et les hameçons spéciaux de forme allongée et courbée, longs de 25 cm., sont espacés entre eux de 20 centimètres environ. La ligne forme ainsi une sorte de drague que les deux sampans traînent sur le fond et qui accroche tous les poissons, gros et petits (*fig.*).

Dès que le pêcheur s'aperçoit qu'un poisson est pris, il laisse tomber un flotteur et relève la ligne jusqu'au poisson.

— Enfin la *ligne de surface* avec appât est fréquemment utilisée.

L'embarcation est alors mouillée et cette pêche consiste à capturer des poissons de surface (*cáu thu*), les appâts étant constitués par des poissons vivants ou par des crabes.

Les filets.

En dehors des lignes de pêche que nous venons de décrire succinctement, les pêcheurs tonkinois utilisent également des filets de pêche en ramie, soie, coton ou chanvre.

Le filet à crevettes (*fig.*) ou petit chalut (*cáu ché tom* ou *cái luoi tôm*) est employé spécialement par les pêcheurs de Cat-hai et Do-son dans leurs sampans « *thuyên cáu* » et « *cái so* ». (Cf. notre article paru dans le numéro 196.)

Des perches de 5 à 6 mètres de long, montées horizontalement à l'avant et l'arrière de l'embarcation, ont pour but de déborder les filets et de permettre d'en utiliser le plus grand nombre possible en même temps. Aux extrémités ou au milieu des perches sont fixés les orins de remorque.

Les filets sont de simples poches dont l'ouverture de 1 m. 50 est maintenue à son écartement maximum par une traverse de bois sur laquelle



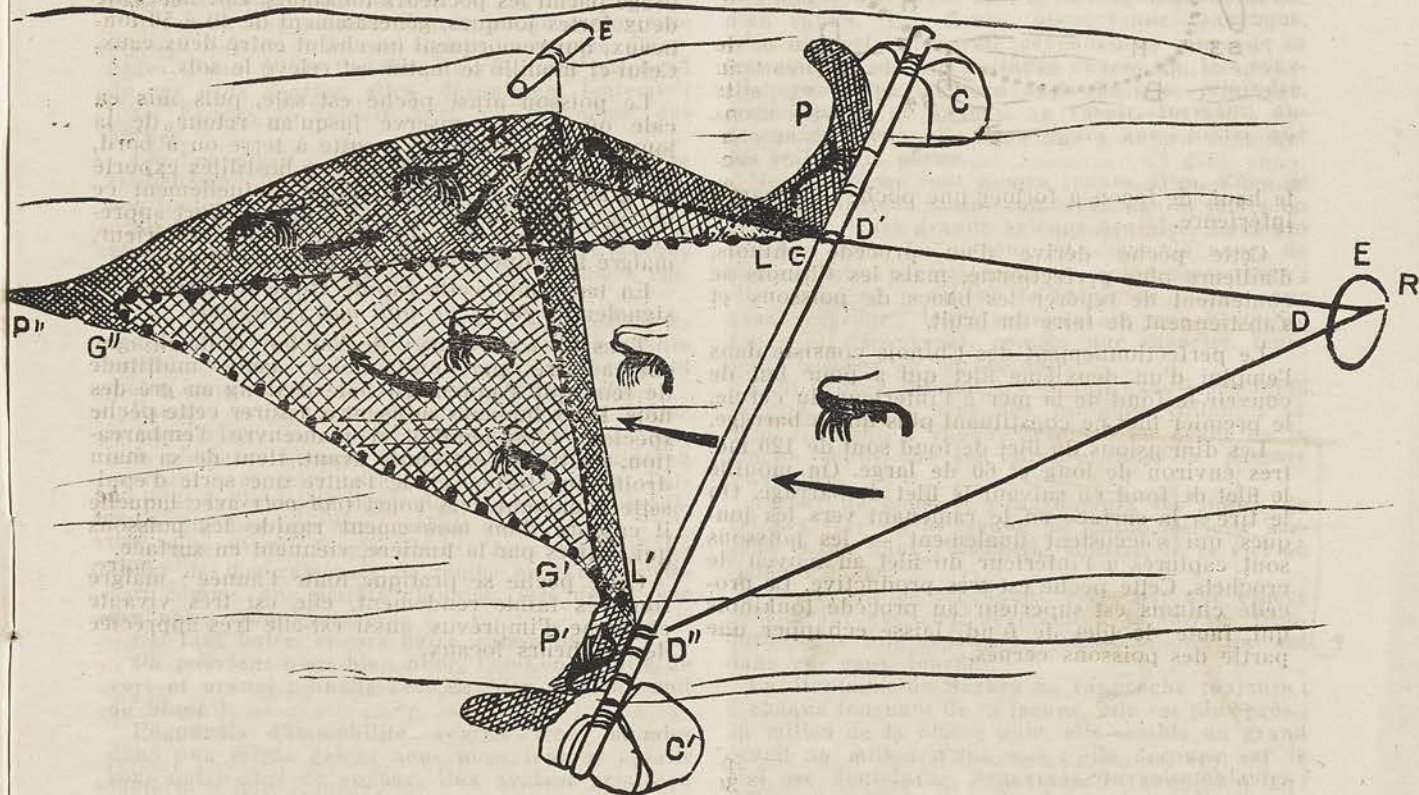
vient se fixer l'orin qui se termine par une patte d'oie. La partie inférieure du filet est lestée par les plombs tandis que la partie supérieure est maintenue par un flotteur. Une embarcation possède jusqu'à 8 filets.

La pêche en sampan au filet « *cái chà ca* » se pratique surtout en baie d'Along. Le sampan mouille un corps mort dont il s'éloigne en filant les deux orins de chaque extrémité du filet qu'il laisse finalement tomber à deux cents mètres du

Plusieurs propriétaires de filets dérivants s'associent et ajoutent leurs engins bout à bout. Ils atteignent ainsi parfois 2.000 mètres de long, chaque élément immergé ayant 7 mètres de hauteur.

Des bancs entiers de poissons sont cernés au cours de cette pêche et la répartition des poissons capturés, grâce à des accords très particuliers, ne donne lieu à aucune contestation. Cette pêche se pratique après le Têt.

Une pêche très curieuse au *gong* et au *tam-tam*



Fonctionnement. — Le filet est traîné sur le fond qu'il ne touche que par la ralingue garnie de plombs G, G', G'', et les pochettes P, P', P''. L'écartement voulu de l'ouverture est obtenu au moyen d'une traverse de bois maintenue sur le fond par deux pierres C, C'. L'engin est tiré par une patte d'oie D', D, D'', qu'une ou plusieurs pierres E oblige à rester au fond, le poids devant être d'autant plus lourd qu'il y a plus de vent. La remorque R est fixée également au poids E.

Un gros bambou F servant de flotteur équilibre le poids du filet et de sa partie débordante munie de petits plombs, L, L' ; il permet au filet de se maintenir au-dessus du fond à une certaine hauteur.

Les crevettes qui se laissent entraîner dans l'ouverture ont tendance pour s'échapper à remonter ; elles se heurtent au filet qu'elles suivent jusqu'à sa partie avant L, L' ; elles sont alors conduites par la partie débordante jusque dans les deux pochettes P, P'.

Ce filet peut permettre aussi la capture de poissons de bonne taille.

On doit retirer le filet le sampan en marche. Deux hommes sont nécessaires, tirant chacun la ralingue garnie de plombs.

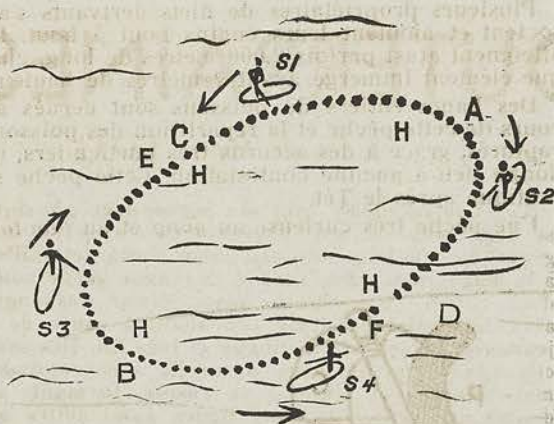
corps mort ; puis il regagne celui-ci. Le filet est ramené en tirant sur les deux orins. Ce filet est constitué par une poche allongée munie à la ralingue supérieure de flotteurs, et à la ralingue inférieure de plombs.

Des filets verticaux fixés ou dérivants sont utilisés par les pêcheurs tonkinois. Les filets fixes sont employés pour les fonds rocheux, les filets dérivants sont réservés pour les pêches au large par grands fonds. Parmi ces derniers, les uns touchent le fond de la mer, les autres, au contraire, restent en surface.

(*nhang-reo*) se pratique couramment (*fig.*). Des hauteurs de Do-son, elle peut être souvent observée par les touristes étonnés d'entendre un tel vacarme dont ils comprennent difficilement les motifs.

Deux sampans partant de A laissent tomber leurs filets de façon à former un demi-cercle A C D. Deux autres sampans opèrent de la même façon en partant de B et forment le demi-cercle B E F. Lorsque les évolutions des sampans sont terminées, les filets forment un cercle complet.

Le filet touche le fond et se tire, le bas avant



le haut, de façon à former une poche à la partie inférieure.

Cette pêche dérive d'un procédé chinois, d'ailleurs plus perfectionné, mais les Chinois se contentent de repérer les bancs de poissons et s'abstiennent de faire du bruit.

Le perfectionnement des Chinois consiste dans l'emploi d'un deuxième filet qui a pour but de couvrir le fond de la mer à l'intérieur du cercle, le premier filet ne constituant plus qu'un barrage.

Les dimensions du filet de fond sont de 120 mètres environ de long et 60 de large. On mouille le filet de fond en suivant le filet de barrage. On le tire à la surface en le ramenant vers les jonques qui s'accostent finalement — les poissons sont capturés à l'intérieur du filet au moyen de crochets. Cette pêche est très productive. Le procédé chinois est supérieur au procédé tonkinois qui, faute de filet de fond, laisse échapper une partie des poissons cernés.

Comme les Tonkinois, les Chinois s'associent à plusieurs jonques pour organiser cette pêche et se partagent les poissons suivant des conventions particulières.

Le *chalut à bœuf* ou *chalut chinois* (fig.) est essentiellement pratiqué par les jonques de pêche chinoises de Pakoi et d'Hainan, qui se basent sur l'île de la Cac-bà pendant la saison de pêche en Nordet, où elles trouvent l'excellent port de pêche d'Appowan.

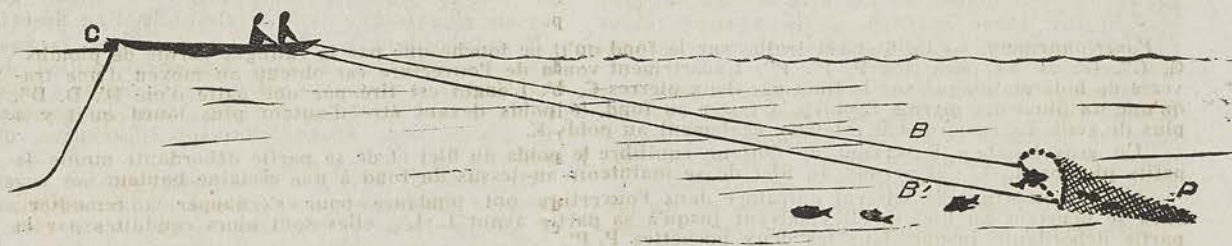
Cette méthode de pêche chinoise n'est pas en usage parmi les pêcheurs tonkinois. Elle nécessite deux fortes jonques, généralement de 40 à 50 tonneaux, qui remorquent un chalut entre deux eaux. Celui-ci mouillé le matin est relevé le soir.

Le poisson ainsi pêché est salé, puis mis en cale où il est conservé jusqu'au retour de la jonque au port. Traité ensuite à terre ou à bord, séché au soleil, il était avant les hostilités exporté en grande partie sur la Chine. Actuellement ce poisson salé, dirigé sur le Tonkin, est fort apprécié des populations du Delta et de l'intérieur, malgré les imperfections de sa préparation.

En terminant cette rapide étude il convient de signaler la *pêche de nuit aux flambeaux*.

Tous les « estivants » de Vatchay et de Hongay ont admiré par nuit noire, cette multitude de feux qui s'agitent en baie d'Along au gré des flots. Deux hommes suffisent à assurer cette pêche spéciale. L'un conduit et manœuvre l'embarcation, l'autre à l'extrémité avant, tient de sa main droite une torche et de l'autre une sorte d'épuisette à manche très court (*cai vol*) avec laquelle il capture d'un mouvement rapide les poissons qui, attirés par la lumière, viennent en surface.

Cette pêche se pratique toute l'année ; malgré son très faible rendement, elle est très vivante et pleine d'imprévu, aussi est-elle très appréciée des pêcheurs locaux.



Après avoir mouillé le filet l'embarcation regagne en se déhalant sur un orin le corps mort C. Le filet est ramené à bord, en tirant sur les bras B, B'. Il est vidé par la poche P, maintenue fermée par une ligature.

PAGODES SOUTERRAINES

de Pierre LOTI

EN ce moment, je revois une grande lagune morne, qui est là-bas, en Annam. Je me souviens d'y avoir navigué tout un jour dans une jonque mandarine.

Il faisait une chaleur lourde et un temps très sombre. Les rives basses étaient couvertes d'herbages d'une teinte fraîche d'avril ; tout au bord de ces eaux mortes, elles déroulaient lentement leurs bandes de velours vert, où paissaient des buffles.

Lee-Loo disait : « Il faut boire, encore boire sam-chou », — et il versait l'alcool de riz dans nos toutes petites tasses de porcelaine peinte.

Au fond de cette jonque tapissée de nattes, nous étions couchés à plat, la tête posée sur ces espèces de tambours très durs qui sont les oreillers chinois.

Une toiture courbe, trop basse, s'allongeait par-dessus nous en dos de poisson, avec une charpente comme des vertèbres, nous donnant le sentiment d'être emprisonnés dans le ventre d'une bête.

Par des petits trous ronds, nous voyions défiler le pays triste. Où pouvions-nous bien aller ?... Depuis plusieurs heures, nous nous étions coulés en rampant sous cette carapace de rotin, ayant l'attente et la curiosité de quelque chose d'extraordinaire que Lee-Loo nous menait voir...

Longue route ; longue sieste ; long sommeil. Le chant de nos rameuses de temps en temps s'élevait comme une plainte chinoise, très douce, sur des notes trop hautes.

« Il faut boire, encore boire, sam-chou. »

Où pouvions-nous bien aller, Lee-Loo habillé de vert et orange ; Shang-Tee, de bleu céleste ; moi de blanc ?

Engourdis d'immobilité, comme trois momies dans une même gaine, nous nous tenions aplatis sous notre abri de voyage. Eux avaient pris bien garde, en s'étendant, de ne pas se coucher sur leur longue queue soyeuse, qu'ils avaient roulée sur leur poitrine. Ce toit, cet alcool, et, cette chaleur pesaient sur nos têtes.

Par les petits trous on voyait toujours passer ce velours vert et ces buffles. Enormes bêtes vautrées dans les herbages et la vase, tournures d'hippopotames, tournures antédiluviennes, allongeant pour nous flairer des têtes stupides et farouches.

On sentait l'odeur âcre des jonques, où les mariniers jaunes ont coutume de faire leurs cuisines de coquillages ; on sentait les bambous mouillés et les rizières en fleurs. Et puis Lee-Loo avait son parfum d'élégant, qui était un mélange de musc et de poivre...

... Et maintenant ces souvenirs redeviennent très nets, ramenés par je ne sais quoi. Je retrouve tout, jusqu'aux moindres détails de ce voyage, de cet intérieur de jonque... jusqu'aux enlacements compliqués de notre couvercle de rotin... jusqu'aux rosaces de soie brochées sur la robe de Lee-Loo... Et puis aussi ces filets et ces lignes, accrochés aux roseaux de la membrure, ce couteau à ouvrir les poissons, et ce fétiche protecteur de la pêche. C'est de Fai-Fo que nous sommes partis ce matin, et cette chose extraordinaire que nous allons visiter est la pagode de la Montagne-de-Marbre, que Lee-Loo dit très belle à voir.

Lee-Loo lui-même, tout son personnage physique, se représente à moi brusquement, avec sa maigreur de squelette sous ses robes flottantes taillées à la magot, son crâne rasé et sa longue queue nouée d'un ruban. Une figure plate, jaune, exsangue, avec un certain charme cependant à cause de sa jeunesse, de son air distingué et très fin. Des sourcils ayant une tendance naturelle à se rejoindre, mais séparés et amincis au rasoir, formant au-dessus des yeux vifs deux lignes aussi nettes que des traits à la plume.

Nos rameuses sont quatre jeunes filles. Elles se tiennent debout, tantôt cambrées, tantôt jetées en avant sur leurs grands avirons flexibles. Toujours couchés, nous les voyons au-dessus de nous, de bas en haut, par les trous de notre sarcophage ; elles aussi se penchent de temps en temps pour nous regarder ; leurs sourires ont une bestialité douce et découvrent, comme une surprise, leurs dents passées au vernis noir.

Tout l'effort d'impulsion se fait dans leurs reins souples, moulés sous des tuniques collantes et dont on croit, à chaque secousse en avant de la jonque, sentir sur son propre corps la poussée troublante.

Autour de nous, il y a toujours les infinies de velours vert où la lagune se traîne en long serpent, et, en haut, l'obscurité sinistre de ce ciel où rien ne bouge.

Nous avançons cependant, aidés par une espèce de courant que rien ne trahit à la surface tranquille, par une espèce de vitesse latente qui est dans ces eaux lourdes.

La Montagne-de-Marbre se rapproche toujours ; à chaque tournant de la lagune, elle est plus près ; au milieu de la plaine unie, elle semble un grand écueil au milieu d'une mer ; elle découpe sur le ciel ses dentelures exagérées, invraisemblables ; elle est verticale, surplombante ; on dirait une pagode gigantesque dans la platitude d'un désert.

Nous abordons à la rive basse, dans la vase, dans les herbages. Il faut passer au milieu des buffles, qui se sont tous attroupés, immobiles ; tous les cous sont tendus, en arrêt ; tous les naseaux ruisselants sont dilatés, flairant l'Européen qui arrive.

J'ai peur de tous ces gros yeux qui me regardent, de toutes ces cornes. Lee-Loo dit : « N'avance pas ! » Eux, les Asiatiques, qui n'ont rien à craindre, vont appeler des laboureurs qui travaillaient dans les rizières. Tous gens d'Asie, aimés des buffles, ils font la haie, et je passe.

Après les herbages, des sables arides, une désolation toute plate, des aloès bleus, un air de Sahara.

La Montagne-de-Marbre se rapproche ; de loin elle était d'un violet d'évêque, à présent elle est d'un gris sombre ; étrangement déchiquetée, contournée à la chinoise, avec toute sorte de verdure extraordinaires qui s'accrochent, s'enchevêtrent et retombent. Autour, rien que les sables désolés. Pourtant, on sent qu'on approche de quelque lieu saint : ça et là commencent à paraître des tombes, anciennes, bizarres, marquant des places où ont pourri des mandarins et des bonzes. Puis des aiguilles naturelles, de marbre gris, sortent par pla-

ces du sable uni, comme des flèches d'église. Et la Montagne-de-Marbre elle-même, qui est là tout près de nous, surplombant nos têtes, n'est qu'un assemblage insensé de flèches disloquées, penchées, désagrégées : ce qui surprend, c'est leur hardiesse et leur hauteur, et comment elles tiennent, et comment il y pousse tant d'admirables plantes fleuries.

... C'est tout plein de monde, là-haut ! Du monde qui accourt, qui se perche sur les pointes, qui écarte les branches pour regarder qui arrive. De vilaines figures... de longues queues... Ah ! des singes, des familles de grands singes, d'orangs au poil fauve. Un coup de fusil en l'air, plus personne ; tous cachés, disparus.

La Montagne-de-Marbre est verticale partout.

« Lee-Loo, où est cette grande pagode ? »

Lee-Loo sourit :

« Tu vas voir ! »

Je ne vois que la montagne sauvage, les aiguilles de marbre, et la verdure suspendue.

Lee-Loo, vert et orange, dit qu'il faut monter, et passe devant. En effet, il y a un grand escalier de marbre, taillé dans la roche vive ; les décombrés et le sable en cachaient l'entrée. Nous montons, et on dirait des jardins enchantés. Et je commence à comprendre que c'est la montagne elle-même qui est la pagode, la plus merveilleuse des pagodes d'Annam. Dans toutes les crevasses, dans tous les trous du marbre, il y a des fougères fines, des palmiers rares, des pandanus, des plantes frêles et exquises de serre. Et des fleurs ! des orchidées blanches, des amaryllis rouges et orangées, et puis des profusions, d'épais tapis de ces pervenches du Cap qui sont d'un rose suave avec le cœur rouge de pêcher.

Toujours des marches et des marches, l'escalier de marbre, bordé de rampes et de balustres, monte au milieu du jardin féerique. Et tout cela tient, on ne sait comment, suspendu au-dessus du vide. On a de temps en temps, au-dessous de soi, des échappées de vertige, ou bien on voit de grandes flèches de marbre, toutes penchées sur la plaine, tout de travers, séparées des autres comme prêtes à tomber. Quelquefois on passe sous des portiques très anciens, d'une forme chinoise d'autrefois ; les monstres qui perchent dessus ont pris la teinte grise du rocher. Les pervenches du Cap font sur les marches une jonchée, une traînée rose.

A mi-côte, une grande pagode apparaît ; les lianes et les pierres nous l'avaient cachée. Elle est au fond d'une cour silencieuse, dans une espèce de petite vallée sinistre. Les pervenches roses ont aussi envahi les dalles de cette cour. La pagode est toute hérissée de cornes, de griffes, de choses horribles, de formes vagues et effrayantes. Des siècles ont passé dessus. Elle a un air de sépulcre, de demeure enchantée, bâtie là par des génies.

Et je demande à Lee-Loo, vert et orange : « C'est là cette pagode que nous sommes venus voir ? » Lee-Loo sourit : « Non, plus haut. Mais regarde au dedans, par ce trou. » Au dedans, le sanctuaire est encore peuplé de ses idoles ; elles sont assises au fond, dans l'obscurité, toutes couvertes d'or, étincelantes.

Lee-Loo dit : « Il faut d'abord aller chez le grand-bonze ; sa maison est ici, à côté ». Il paraît qu'elle est habitée, cette montagne, par des bonzes solitaires. C'est une surprise ; je croyais les grands singes seuls.

Dans une autre toute petite vallée qui s'ouvre à côté, mystérieuse, il y a, en effet, la maison de ce chef bonze. Elle est très vieille, elle a un air hindou avec ses lourdes colonnes de bois rouge. Dans la cour dallée de marbre, des paons font la roue, étalent leur queue magnifique ; deux chats blancs dorment étendus.

Il sort et vient au-devant de nous, le vieux bonze, vêtu de blanc, la cagoule blanche sur sa tête jaune ; ascète d'Asie amaigri dans les contemplations étranges. Des enfants bonzes le suivent, aussi vêtus de blanc. Des chiens accourent, tout hérissés, pour nous mordre. Les paons s'envolent, d'un vol lourd, sur les toits.

Elle est funèbre, cette cour dallée où se passe cette scène : les arêtes de marbre l'entourent, la surplombent de partout ; elle est profonde comme un puits ; elle semble une entrée des pays de la mort. Dans la maison des bonzes il fait sombre ; les lourdes solives esquissent vaguement des formes de larves, des tournures de monstres. Tout est rongé de vieillesse et de poussière ; mais les idoles précieuses, revêtues de fin or, resplendent au fond, tenant leurs yeux baissés, avec des sourires mystiques. Une grande fresque pâle, pâle, un bouddha mural, offre une ressemblance qui impressionne : l'image géante est assise, avec une auréole de saint byzantin, montrant d'un doigt le ciel, ayant un sourire doux, déjà connu ailleurs, rappelant d'une manière frappante un autre Dieu... le Jésus des chrétiens. Sous les idoles d'or il y a, dans la poussière, des gongs, des cloches au son d'argent pour appeler les Esprits, des instruments de musique et des instruments de torture. Les bonzes sont des moines mendiants, gardiens de choses précieuses, et vivant, misérables, des aumônes du passant. Assis devant leurs idoles splendides, ils mangent des racines et du riz dans des écuelles de terre.

Nous montons plus haut, par le chemin de marbre. Il y a de temps en temps des échappées sur l'immense plaine triste, qui s'éloigne en profondeur sous nos pieds, le pays des sables arides ou des herbages verts, que paissent les troupeaux de buffes. Au loin, du côté de l'ouest, on voit, jusqu'à Hué, les montagnes de l'Annam, à demi perdues dans les nuages. Du côté de l'est, c'est la mer, dont le grand bruit sourd monte jusqu'à nous dans le silence, cette mer de Chine éternellement brisante ; sous le ciel obscur, elle est là-bas comme une nappe d'argent qui tremble...

Un portique apparaît devant nous, sous lequel le chemin va passer ; il est conçu dans un style de rêve, il a des cornes et des griffes ; il est comme la forme tangible d'un mystère. Tant de siècles ont passé dessus qu'il est devenu pareil à la montagne : toutes les autres pointes grises qui se dressent partout sont du même marbre et du même âge, la porte des régions étranges qui ne veulent pas être pénétrées...

« Lee-Loo, est-ce enfin la porte de la pagode que nous sommes venus voir ? »

Lee-Loo sourit :

« Oui, c'est la montagne qui est la pagode. La montagne est aux Esprits, la montagne est enchantée. Il faut boire, encore boire sam-chou. »

Et il remplit encore d'alcool de riz nos petites tasses peintes que porte un domestique jaune.

Il y a deux chemins qui s'ouvrent devant nous après ce portique franchi. L'un descend, l'autre monte ; tous deux disparaissent à des tournants mystérieux dans les roches grises. Tous deux taillés dans le marbre vif, tous deux surplombés, encaissés ; et envahis par les plantes rares et magnifiques ; tous deux nuancés des mêmes tons de grisailles, ayant sur leurs marches les mêmes tapis de pervenches roses.

Lee-Loo, vert et orange, semble hésiter, et puis il prend, à main droite, le chemin qui descend.

Alors nous entrons dans le pays des enchantements souterrains.

... En effet, c'est « la montagne qui est la pagode ». Tout un peuple d'idoles terribles habite les caver-

nes ; les entrailles de la montagne sont hantées ; des charmes dorment dans les retraites profondes. Toutes les incarnations bouddhiques, et d'autres plus anciennes dont les bonzes ne savent plus le sens. Les dieux, de taille humaine, se tiennent debout, tout brillants d'or, les yeux farouches et énormes ; ou bien sommeillent accroupis, les yeux à demi clos avec des sourires d'éternité. Il y en a qui sont seuls, inattendus, surprenants dans quelque angle sombre. D'autres, en nombreuse compagnie, siègent en rond sous des dais de marbre, dans l'obscurité verte des cavernes ; inquiétants de physiognomie et d'attitude, ils semblent tenir des conseils. Tous, coiffés de la même cagoule de soie rouge. Les uns l'ont mise tout bas sur leurs yeux pour se cacher et ne montrent que leur sourire ; il faut la soulever pour les voir.

Les dorures, les couleurs chinoises de leurs costumes ont gardé une sorte de fraîcheur encore éclatante ; pourtant ils sont très anciens, la soie de leurs cagoules est mangée aux vers. Ils sont des momies, étonnamment conservées.

Les parois de leurs temples sont les roches de marbre restées primitives, festonnées en stalactites, ravincées au hasard par tous les suintements de la montagne.

Et puis en bas, tout à fait en bas, dans les cavernes d'en dessous, se tiennent d'autres dieux qui n'ont plus de couleur, dont on ne sait plus les noms, qui ont des stalactites dans la barbe et des masques de salpêtre. Ils sont aussi vieux que le monde, ceux-ci ; ils vivaient quand notre Occident était encore la forêt vierge et froide du grand ours et du grand renne. Autour d'eux, les inscriptions ne sont plus chinoises ; elles ont été tracées de la main des premiers hommes avant toutes les ères connues ; leurs bas-reliefs semblent antérieurs à l'époque ténébreuse d'Angkor ; — dieux antédiluviens, entourés de choses incompréhensibles. — Les bonzes les vénèrent toujours et leur caverne sent l'encens.

Le grand mystère solennel de cette montagne est d'avoir été, depuis qu'il y a sur terre des êtres qui pensent, consacrée aux dieux, emplie d'adorations. Qui étaient ceux qui ont fait ces idoles d'en-bas ? Étaient-ils seulement bien pareils à nous ? Vivaient-ils plus que nous dans les ténèbres, ces premiers hommes autour desquels le monde était jeune ? Ou bien, plutôt, ne voyaient-ils pas Dieu plus clair, de moins loin que nous avec nos yeux éteints ?... Alors, émanés tout fraîchement de lui, ils avaient peut-être une raison de choisir ce lieu pour l'adorer... Et ils savaient peut-être ce qu'ils faisaient en lui donnant ces bras multiples, ces formes sensuelles et comme gonflées de tous les sucs de la vie, ces visages qui nous confondent, à lui, l'incompréhensible qui, dix mille ans avant de créer dans la pâle lumière douce notre Occident chrétien, venait d'enfanter les germes étonnants de l'Asie et l'avait faite ce qu'elle a été : exubérante, lascive, colossale, monstrueuse.

Sortis des souterrains, quand nous sommes remontés au portique d'en-haut, je dis à Lee-Loo :

« Elle est très belle, ta grande pagode. »

Lee-Loo sourit :

« La grande pagode ?... tu ne l'as pas vue ! »

Et cette fois, il prend à main gauche le chemin qui monte.

Toujours les marches de marbre, les tapis de pervenches roses, les amaryllis, les palmes qui retombent, les grandes fougères rares. Il s'encaisse davantage, ce chemin, et ces tapis roses deviennent plus pâles, ces plantes plus frêles dans la fraîcheur plus profonde.

Sur ces flèches de marbre qui nous surplombent, les orangs au poil fauve apparaissent perchés par-

tout, nous suivant des yeux, tous curieux, agités, avec des singeries de vieillards.

Un autre portique devant nous, d'un style inconnu, nous arrête. Il ne ressemble plus au premier, son étrangeté est différente. Il est simple, celui-ci, et on ne sait pas définir ce que cette simplicité a de jamais vu ; elle est comme la quintessence et le dernier mot de tout. On sent que c'est une porte de l'au-delà, et que cet au-delà est le néant au calme éternel. Des enroulements vagues, des formes qui s'enlacent dans une sorte d'étreinte mystique, sans commencer ni finir, éternité sans souffrance ni bonheur, éternité bouddhiste, anéantissement seulement et paix dans l'absolu rien...

Nous passons ce portique, et les parois, de plus en plus rapprochées, se ferment tout à fait sur nos têtes. Les orangs ont disparu tous ensemble, très vite, comme sachant où nous allons maintenant, et s'y rendant aussi, par un chemin connu d'eux, pour arriver avant nous. Nos pas résonnent sur les dalles de marbre avec cette sonorité qui est particulière aux souterrains. Nous marchons sous une voûte basse qui entre au cœur de la montagne, dans l'obscurité noire.

La nuit, et puis une clarté étrange nous vient, qui n'est plus celle du jour : une lueur verte, verte comme un feu de Bengale vert.

« La pagode ! » dit Lee-Loo.

Une porte irrégulière, frangée de stalactites, s'ouvre devant nous, donnant à mi-hauteur d'édifice dans le grand sanctuaire. C'est le cœur même de la montagne, une caverne haute et profonde aux parois de marbre vert. Les bas-fonds sont noyés dans une espèce de pénombre transparente qui ressemble à de l'eau marine, et d'en-haut, d'une trouée par où les grands singes nous regardent, tombe un éblouissement de lumière d'une teinte inexplicable : on dirait qu'on entre dans une immense émeraude que traverserait un rayon de la lune... Et les pagodes, les dieux, les monstres, qui sont là, dans cette buée souterraine, dans ce mystérieux resplendissement vert d'apothéose, ont des couleurs éclatantes de choses surnaturelles.

Nous descendons lentement les marches d'un escalier que gardent quatre dieux horribles assis sur des bêtes de cauchemar. En face de nous, la base un peu perdue dans l'ombre, deux petits temples tout bariolés de bleu céleste et de rose s'élèvent comme des demeures enchantées des Génies de la terre. Dans une déchirure des roches, une divinité colossale, coiffée d'une mitre d'or, est assise et sourit. Et, au-dessus des temples et des idoles, enfermant tout, la voûte de marbre est tendue comme un gigantesque et écrasant velum aux mille plis verts.

Ces dieux de l'escalier nous regardent en louchant avec leurs gros yeux faux et féroces ; ils rient jusqu'aux oreilles, de leur rire d'épouvantail. Pour nous laisser passer, ils ont un air de se plaquer aux parois, de retenir ces bêtes, leurs montures, qui nous font des grimaces de tigre. Et, au faite du grand dôme, au bord de la trouée d'où tombent les rayons verts, les orangs sont tous assis, jambes et queues pendantes, parmi les guirlandes de lianes, observant, eux aussi, si nous allons entrer.

Nous descendons en hésitant, avec une lenteur involontaire, pris de je ne sais quelle horreur religieuse inconnue et indicible.

Aux dernières marches de marbre, il commence à faire un froid souterrain ; en parlant, nous éveillons des sonorités qui défigurent nos voix...

Le fond de la caverne, d'un sable très fin, est couvert de fientes de chauves-souris, répandant une bizarre odeur musquée, et criblé d'empreintes de singes qui ont la forme de petites mains humaines. Ça et là sont posés de vieux vases de mar-

bre, ou des autels pour les sacrifices bouddhiques.

Il y a aussi comme de très longs, de très gigantesques serpents bruns qui se laisseraient pendre du haut de la voûte jusque par terre, ou bien des câbles énormes, d'un luisant de bronze, qu'on aurait tendus dans toute la hauteur de cette nef... Ce sont des racines de lianes, millénaires peut-être, dépassant toute proportion connue. Et les orangs, qui s'enhardissent, font mine de vouloir descendre le long de ces choses, pour nous voir de plus près, familiers qu'ils sont du sanctuaire.

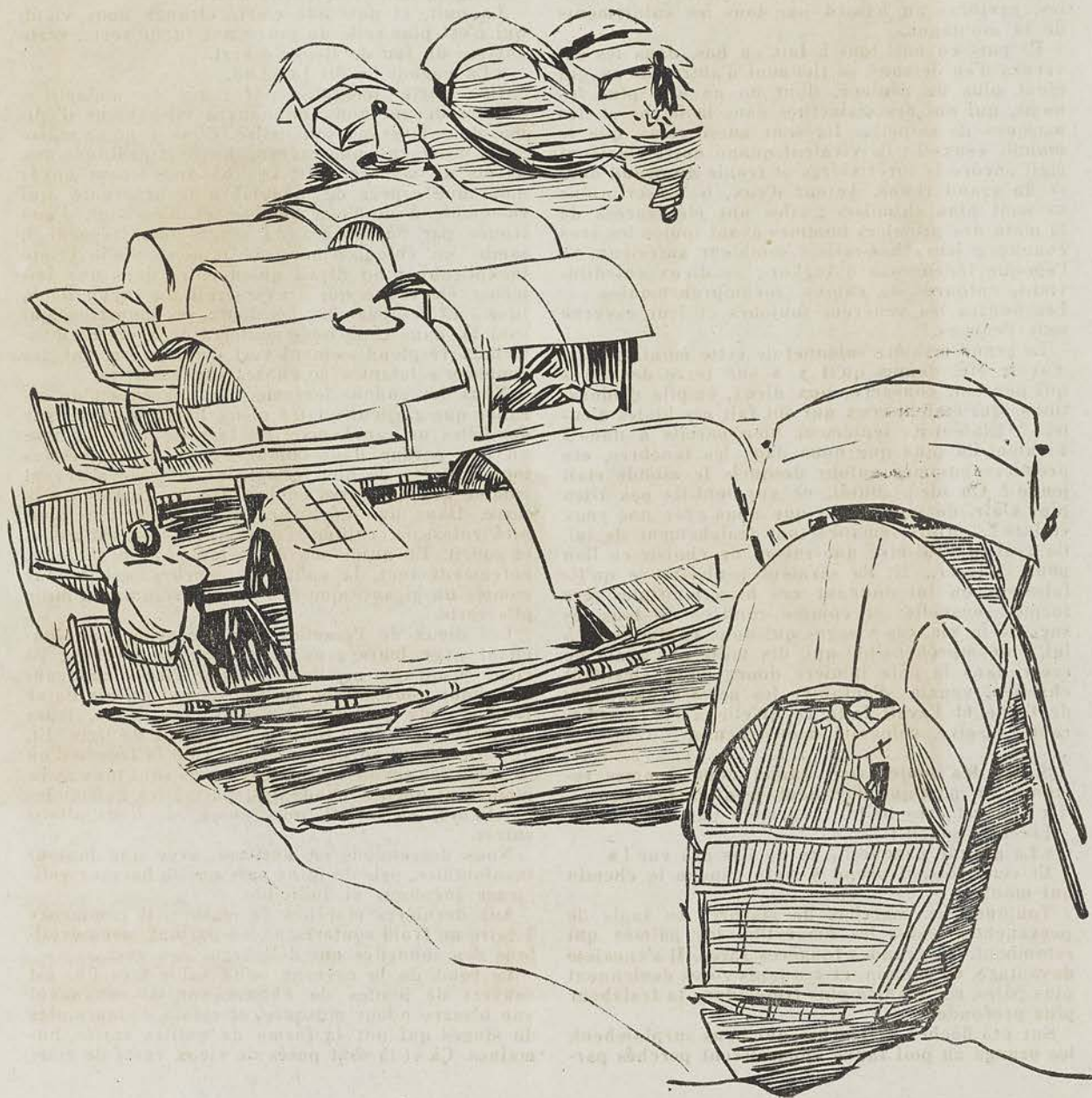
Voici maintenant un groupe de quatre bonzes en robe violette, qui étaient venus par derrière sur nos pas, et qui apparaissent aux plus hautes marches de l'escalier, dans la trouée par où nous sommes entrés. D'abord, ils s'arrêtent là, au débouché du couloir souterrain, dans la pénombre couleur d'eau marine, tout petits entre les dieux et les monstres. Et puis, pour venir à nous, ils descendent d'un pas rythmé, inondés peu à peu de reflets plus verts. Cela semble une scène ultra-terrestre, une entrée rituelle d'Esprits dans les demeures des dieux bouddhistes.

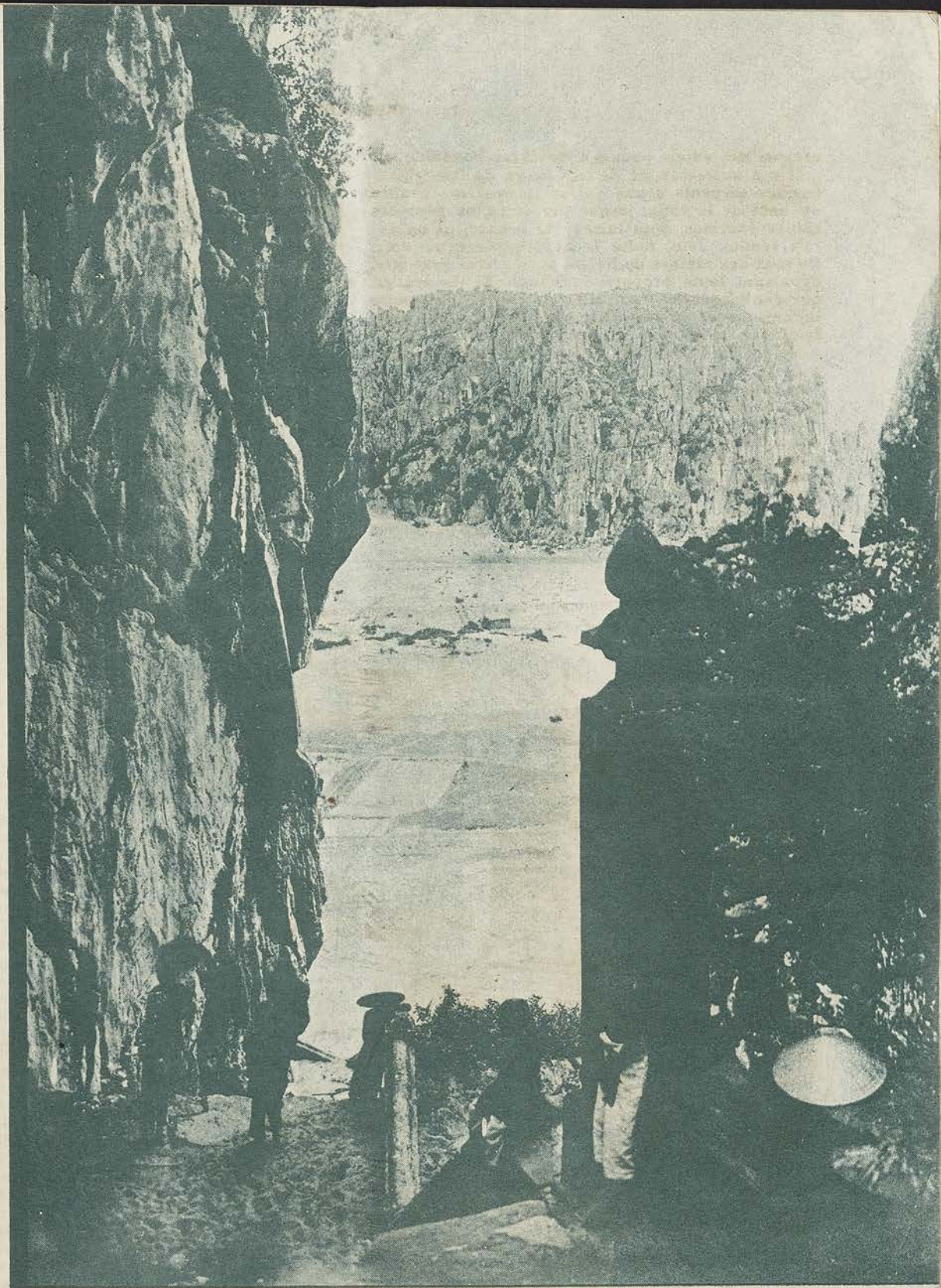
« Il faut boire, encore boire, sam-chou. » Et cet alcool chinois, que Lee-Loo disait très nécessaire pour les visites chez les Dieux, très favorable aux communications avec les Esprits, à la fin nous endort.

Après cette chaleur du jour, cette fatigue de la jonque, étendus maintenant sur ce sable d'en-bas, nous avons des sensations d'engourdissement dans de l'eau, de repos dans du froid ; les choses s'obscurcissent, nous ne voyons plus qu'une indécise transparence verte ; des dieux bleus et roses, il nous reste le souvenir seulement, avec l'impression d'être regardés toujours par leurs gros yeux fixes ; et puis, à mesure que nous devenons plus immobiles, la notion confuse d'un va-et-vient commencé sans bruit autour de nous par des personnages pas tout à fait humains ; descentes silencieuses, glissements de silhouettes le long des cordes tendues : les grands singes qui arrivent !...

Ensuite le sommeil, absolu et sans rêves...

(Extrait des « Propos d'Exil ».)





« ... Toujours des marches et des marches, l'escalier de marbre, bordé de rampes et de balustres, monte au milieu du jardin féérique. Et tout cela tient, on ne sait comment, suspendu au-dessus du vide. On a de temps en temps, au-dessous de soi, des échappées de vertige. »

(P. LOTI)



« ... Nous descendons lentement les marches d'un escalier que gardent quatre dieux horribles assis sur des bêtes de cauchemar. En face de nous, la base un peu perdue dans l'ombre, deux petits temples tout bariolés de bleu céleste et de rose s'élèvent comme des demeures enchantées des Génies de la terre. »

(P. LOTI.)

PAYS MOI OU L'IMPOT EN MUSIQUE

par Georges-Marie PROUX

L'EVRIER est revenu ; troublés par les tourbillons de poussière rouge montant en spirales vers l'incandescent azur, des mirages s'élaborent, verdoyants paradis inaccessibles, au bout des pistes craquelées. Chaque jour davantage le pays nous prend ; plus tard nous regretterons la monotonie grandiose des savanes où nous emportaient nos chevauchées, les marais sans horizon aux frissonnants roseaux et les forêts clarières désolées, sans oiseaux ni sources. Un charme sauvage s'est glissé en nous, et le Darlac restera là plus que dans les sites pittoresques chers aux touristes. Nous aurons, en effet, goûté dans ses solitudes autre chose qu'un attrait éphémère, le parfum de la liberté.

FORET

La forêt nous a écrasés de sa puissance sévère, dont on ose à peine après tant de devanciers de talent chanter les merveilles ; escaladant les collines et drapant les ravins, elle régnait sur notre itinéraire, s'arrêtant seulement au bord des torrents. Mais alors, animée d'une vigueur nouvelle, elle trempe d'énormes racines dans l'eau écumante ; de ses troncs vertigineux descendent les ramures gorgées de sève, les cordes géantes des lianes invitant à l'escalade du ciel, et dans l'ombre glauque les lichens dentelés comme des algues, constellés d'orchidées.

Aux gués de l'Ea-Hleo, les éléphants s'arrêtent pour boire entre la double muraille, dans une vapeur colorée d'arcs-en-ciel ; l'eau séjourne, reflétant les bambous fragiles et mirant la forêt dans ses vasques de rocs. On ne soupçonne pas tout cela sur les cartes. Consciencieusement faites, au prix de quelles dures peines, elles évoquent pourtant mal le pays. Un jaune uniforme les teinte, qui ne signale pas différemment les zones cultivées, les champs en jachères repris par la brousse aux herbes mauvaises, la forêt épaisse ou claire. Aussi, à chaque foulée, l'éléphant nous promène dans un monde inconnu...

Forêt claire ; elle plante sur les immenses vallonnements pierreux son décor de cartonage, accordé à la sécheresse d'un sol pauvre ; c'est un défilé de troncs écaillés et gris pareils à des pins ; hautes et horizontales, les branches ne portent que des feuillages coriaces, aux contours dévorés par la trop grande lumière. Et la caravane avance parmi les fûts pâles se dépassant les uns les autres en un lent quadrille dont les figures se déforment et se reforment. De temps à autre, on descend une pente où des rochers noirs ravagés par les intempéries sont tapis dans l'herbe ; un étroit ruisseau bordé de quelques bambous femelles aux gracieux panaches égaye parfois ces dépressions, mais se perd dans un marais bleuâtre où les élé-

phants s'enfoncent. Puis reprend la procession mélancolique des troncs entre lesquels des enfants d'arbres s'éparpillent, affublés de feuilles rougeâtres et disproportionnées. Quel désert insolite sous le ciel blanc et lourd !

L'HOMME ET LA FORET

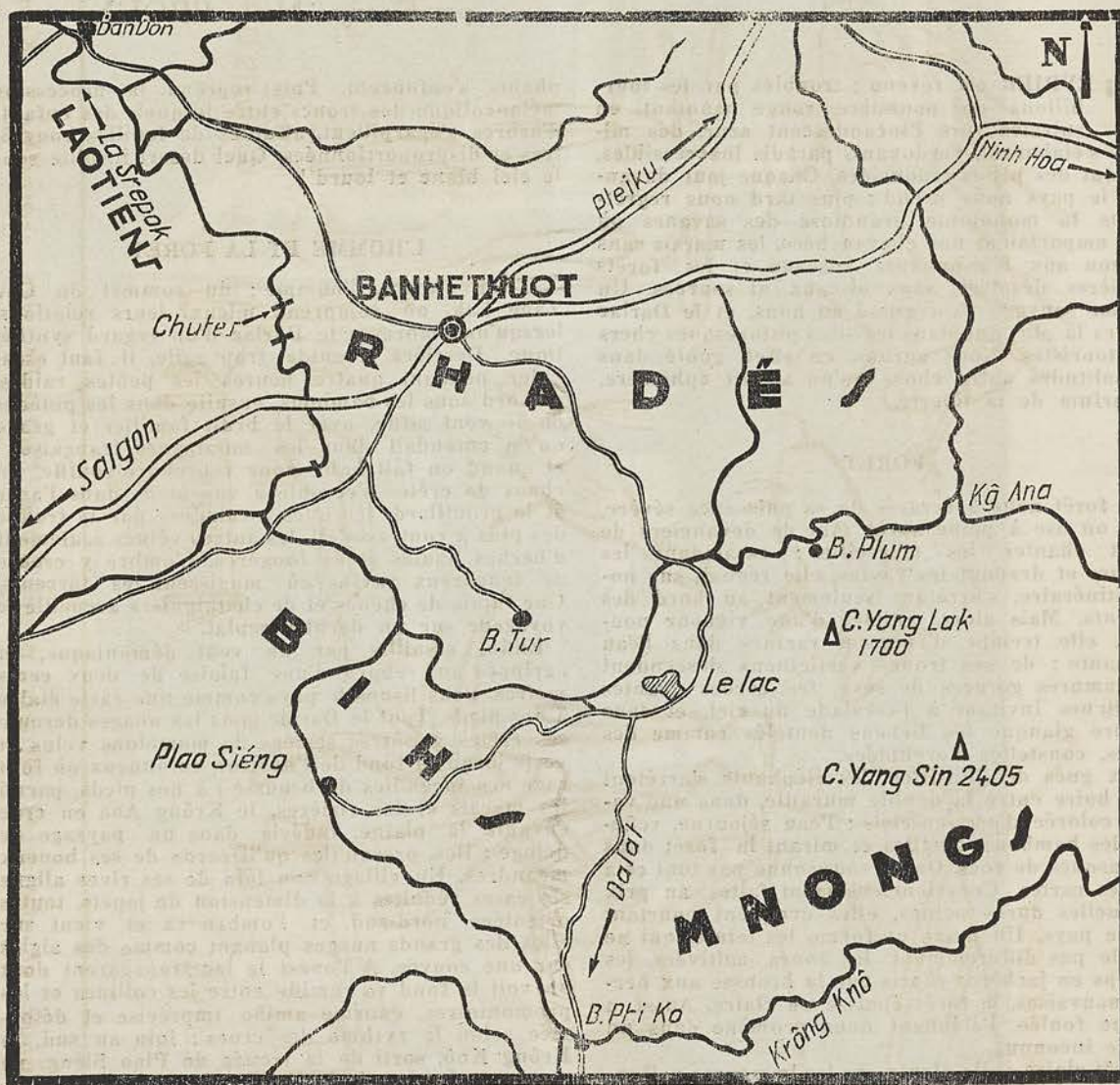
L'eau, l'arbre, l'homme ; du sommet du Chu Yang Lak, on comprend mieux leurs relations, lorsqu'on embrasse le Darlac d'un regard synthétique. Derrière le guide trop agile, il faut escalader pendant quatre heures les pentes raides, d'abord sous les bambous, ensuite dans les pinèdes où le vent siffle, avec le bruit familier et grave qu'on entendait dans les montagnes françaises ; et quand on fait halte pour reprendre souffle, un chaos de crêtes s'écroule à vos pieds dans l'azur et le brouillard, les unes escaladées par la troupe des pins à contre-soleil, les autres vêtues seulement d'herbes hautes et de fougères. L'ombre y creuse de ténébreux ravins où mugissent les torrents. Une futaie de chênes et de châtaigniers accueille le voyageur sur un dernier replat.

Enfin, assaillis par un vent démoniaque, et agrippés au rebord d'une falaise de deux cents mètres, nous lisons le pays comme une carte étalée à nos pieds. Tout le Darlac sous les nuages déroule ses crêtes grisâtres semées de mamelons velus et verts jusqu'au fond de l'horizon cotonneux où font rage des incendies de brousse ; à nos pieds, parmi les marais et les rizières, le Krông Ana en crue envahit la plaine, indécis dans un paysage de déluge : îles, presque îles qu'il cerne de ses boueux méandres. Un village non loin de ses rives aligne ses cases réduites à la dimension de jouets, toutes orientées nord-sud, et l'ombre va et vient sur elles des grands nuages planant comme des aigles sur une couvée. A l'ouest le lac transparent dont on voit le fond se ramifie entre les collines et les promontoires, énorme amibe imprécise et déformée selon le rythme des crues ; loin au sud, le Krông Knô, sorti de la trouée de Plao Siêng, ne montre qu'un coude brillant sous l'éclat du soleil, puis disparaît avant d'aller épouser au pays bih son affluent attardé à nos pieds. Paysage mouvant et comme inachevé où les limites de la terre et de l'eau semblent à chaque saison remises en question. Un autre combat s'y déroule, lutte immémoriale de l'homme et de l'arbre, imposant le cycle du rây ; livrant la jungle à l'incendie, le paysan moi la cultive ensuite trois ou quatre ans, et l'abandonne ; un terrain vague aux broussailles enchevêtrées remplace la noble forêt de jadis ; les herbes puis les lianes, les arbrisseaux au bois spongieux s'emparent du champ, étouffant ces derniers vestiges humains, les bananiers aux grandes ailes déchirées.

L'aire de culture s'est déplacée autour du village, dans les limites autorisées par les « pô lan », ces propriétaires religieux de la terre. De nouveau, l'homme a gagné la forêt, armé de la terrible petite hachette portée sur l'épaule ; elle n'a rien épargné, ni les lianes ni les troncs orgueilleux et durs dont les cadavres gisent à côté des souches, y demeurant un an ou deux avant de pourrir. L'incendie a fait le reste, fertilisant le sol de ses cendres ; et ces lointaines volutes grises et blanches qui montent ce matin du sein des sylves, annoncent des champs nouveaux.

phant, gaur, mille-pattes, oiseaux, etc... connus comme nuisibles. Pour simuler les semailles, le sorcier enfonçant son bâton dans la terre, y jette quelques grains. Il arrose abondamment et répand cette eau bienfaisante jusque sur le cercle joyeux des spectateurs. Maintenant, que les semailles commencent ; les dieux sont propices et le ciel donnera toute l'eau nécessaire à la croissance du paddy.

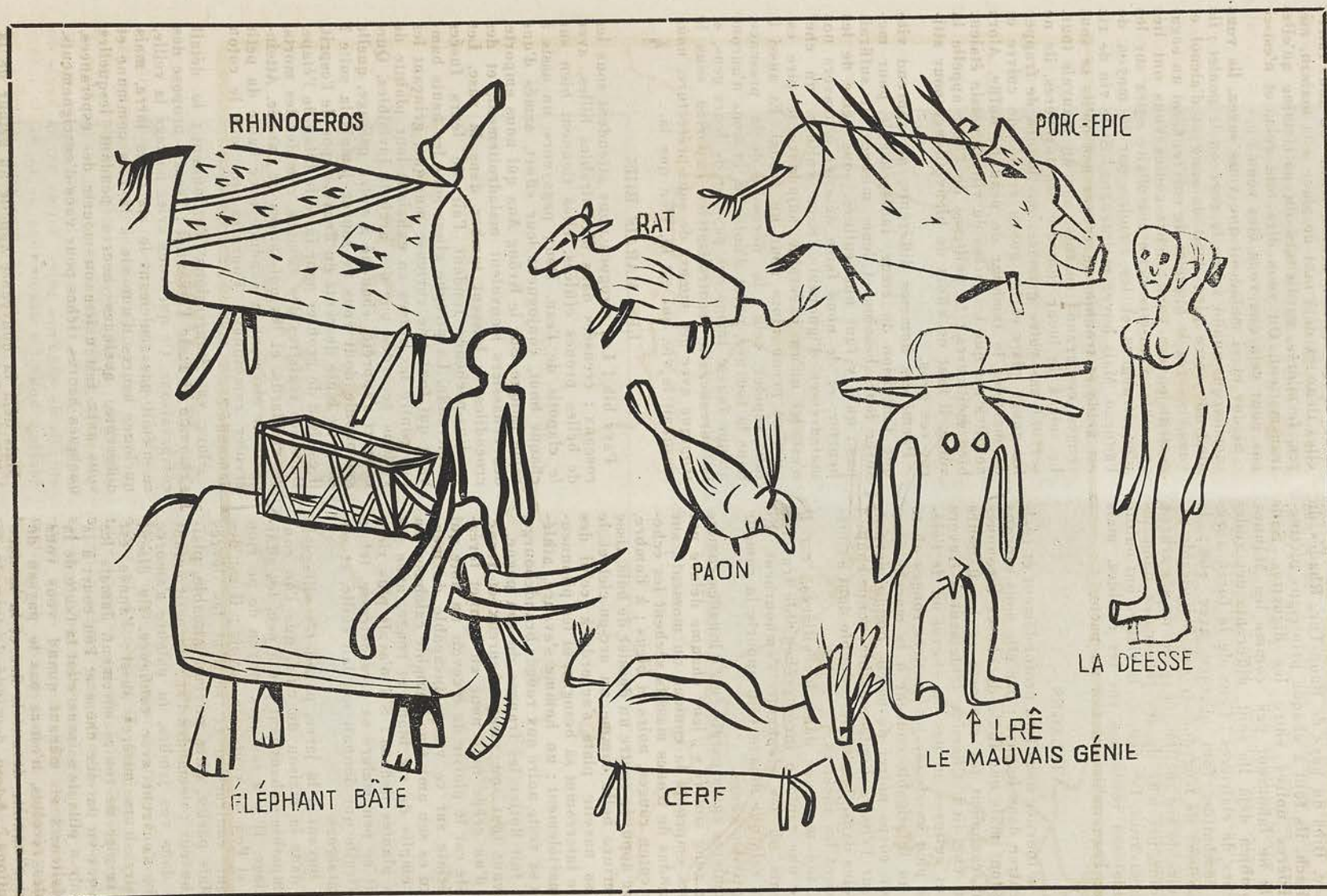
Que le Blanc attentif regarde chaque mois le champ ensemencé ; il en verra changer la couleur, à mesure qu'avance la saison, d'un vert tendre de prairie, puis blondissant lentement. En décembre,



VALLÉE DE LA SRÉPOK

Homme à la hachette, homme à la houe aussi, c'est un paysan toujours. Il a défoncé la terre rouge qu'aux premières pluies les sorciers vont désacraliser pour la prendre aux génies. C'est le temps où les villageois processionnent vers les champs portant leurs offrandes aux dieux rustiques ; sous des abris de branchages, le tam-tam se déchaine autour des jarres ; grossièrement sculptés et peints, le dieu et la déesse reçoivent les hommages de sang et d'alcool. On tue symboliquement des statuettes de bois ; tigre, élé-

sur les éteules, ne resteront que les aubergines et le coton en boules floconneuses. Une année agricole s'est ainsi déroulée des premières pluies printanières aux semaines sèches de décembre. Et maintenant, les récoltes rentrées, restent ces archipels de chaumes pelés, battus par la houle des forêts ; nous les découvrons de la haute montagne, comme autant de blessures infligées par l'homme au « dos des ancêtres » et lentes à cicatriser. Là, jamais ne se reverra la vigueur exubérante de l'épiderme d'antan...



Animaux et divinités rituels pour lever l'interdit des semailles : Kambul.

(Fête de la pluie.)

Mais d'autres, chez ces primitifs, sont fiers de savoir parler aux buffles. Mnôngs du Krông Ana et du Lac, Bihs du pays de Buôn-Tur, Rhadés du Krông Pach, ils font à chaque printemps piétiner leurs rizières noires entre les diguettes. Sans doute ils ne labourent pas comme les Mdhurs, mais combien déjà ils sont différents des rudes défricheurs de clairières ! Ceux de la forêt, après l'avoir combattue, font alliance avec elle ; la sylvie continue de leur donner son inépuisable gibier, la cire de ses abeilles, la résine de ses arbres, et l'appoint précieux de ses tubercules dans les années mauvaises. Les gens de la rizière ont oublié les frondaisons contenues sur les collines, mais c'est avec l'eau qu'ils ont fait un pacte.

VILLAGES

Seule, la tournée nous fera profondément et réellement entrer dans le pays ; par elle nous saurons non pas tout mais une foule de choses inconnues que nous cachaient les rapports et les flatteurs venus au chef-lieu. Chemine lentement à travers savanes et cultures au pas du cheval ou de l'éléphant ; à pied aussi, sur les sentiers rouges où te précède un infatigable coureur à la marche élastique ; son corps noirci de soleil bondit devant, portant sur l'épaule l'indispensable coupe-coupe ; sur ses reins danse la gibicière double dont s'enorgueillissaient les ancêtres.

Il sera ton messenger dans les villages, car il aura avec une rapidité incompréhensible traversé les torrents où les éléphants s'embourbent. Et c'est pour cela que déjà le vent apporte la rumeur accueillante des gongs.

Les premières cases paraissent, « longues comme l'onde du gong sonore » ; leur chaume délavé par les averse emprunte la couleur du moment ; sur leurs vérandas de troncs massifs sèchent les écheveaux de coton rouges, noirs et bleus ; à l'ombre, une femme appuyée contre un dossier de bois, tisse une couverture belle comme un arc-en-ciel et le bruit de sa navette plate s'accorde à celui des gongs. Elle interrompt sa besogne, et les pilonneuses leur martèlement ; un homme s'avance, athlétique dans sa veste noire aux rouges brandebourgs, et le vent fait flotter les franges de son pagne.

Aime avant tout son visage heureux et franc, couronné d'un crêpe noir noué en bonnet toréador. Aime-le car le plaisir de recevoir un hôte qui l'honore éclate sur ce visage incapable de mensonge, et tu es son ami. Que l'humble calebasse en témoigne, emplie de riz blanc et rouge, avec ses deux œufs plantés dedans ! S'il n'avait plus rien, il t'offrirait ce peu malgré sa pire détresse, tel le pâtre de Virgile qui donnait son lait caillé, et ses douces châtaignes.

C'est en buvant à la jarre, parmi les villageois rassemblés dans la maison du chef, que l'on connaît, la sympathie s'ébauchant peu à peu, les affaires du village. Il y a toujours moyen de ne rien apprendre si l'on ne veut rien savoir ; il est des attitudes qui contractent et scellent les lèvres muettes. Mais parlez, dites un mot aimable, plaisantez un buveur ; demandez l'âge du petit enfant qui détaille dans vos jambes, la palabre s'amorce et les gens s'ouvrent avec confiance. Ils disent leurs plaisirs, leurs misères aussi : l'année est mauvaise, la pire de toutes sûrement. Jamais les ancêtres n'ont vu pareille chose et l'on court à la disette. Il n'y a plus de saisons, c'est la faute de la guerre... Malicieux et méfiant quand vous vous enquérez des récoltes, n'est-ce pas le paysan de partout qui s'inquiète devant le fisc et la menace des réquisitions ? A-t-on demandé de trop dures

corvées ? Alors les villageois ont manqué à la terre et les femmes seules, n'ont pu tout faire : elles tiennent déjà tant de place à la maison, mères, fermières, gardiennes du patrimoine qu'elles transmettent. On vous dira tout cela, et n'est-ce pas pour cela que vous êtes venu ?

Si dur et si maladroît que vous soyez, ils vous sacrifieront quand même le porc ou le poulet ; ils oindront votre pied droit de sang et d'alcool et vous recevrez le bracelet de cuivre. C'est un engagement envers vous ; leurs génies vous ont liés ensemble. Peut-être cette complicité agira sur les plus étrangers et les tiendra par le moyen de l'anneau. Mais buvez maintenant ! Si le vin de riz est acide et trouble, ne croyez pas qu'ils se sont vengés, ces grands enfants, par un mauvais tour. Le soir à la lueur fumeuse des torchères, ils ne verront pas votre grimace, passionnés de frapper les gongs plats et les gongs renflés de cuivre et de marteler le tambour de peau de buffle. Alors ne dites pas que les jarres du village voisin étaient bien meilleures ; la politesse de l'hôte appelle la vôtre, il faut un effort de bienveillance pour attirer ces gens.

Parmi ces hommes différents, on apprend vite que l'intuition du cœur, indispensable pour mesurer leurs besoins et leurs misères, ne suffirait pas ; qu'il y faut une culture, sous peine de les heurter, et de nous faire détester à travers nos maladresses d'ignorants. Sans culture, un chef n'est ici qu'un exécutable adjudant ; le pire est qu'il se prend alors pour un féodal. Et aussi il faut répéter cela : la nécessité de la présence. Sans la tournée, point d'autorité, et nous n'aurons qu'une fausse image des pays et de leurs gens, si la bureaucratie centralisatrice importée sous le tropique avec des mœurs de sous-préfecture, nous masquait la vie, qui est là, rien que là.

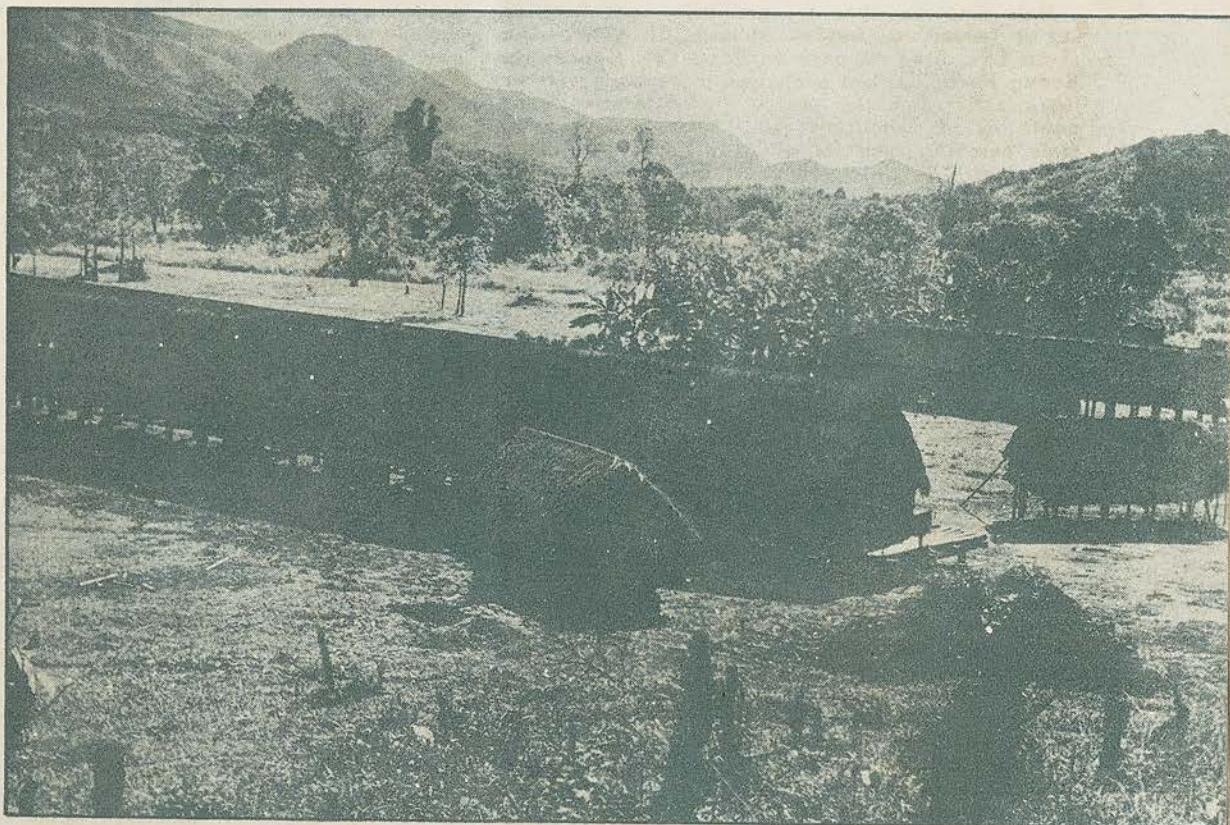
LES MARAIS BIHS

Pays bih ! Les pirogues nous attendent sous les roseaux ; creusées dans d'admirables billes, avec de belles proues effilées, elles tiennent bien sur le clapotis de l'eau. Deux payeurs, un assis à chaque bout, conjuguent leur effort, armés d'une rame unique. Sur le Krông Ana qui nous emporte, des échassiers s'envolent maladroitement, et des crocodiles se laissent tomber dans la vase. Les martins-pêcheurs fendent l'air de leurs fusées d'émeraude. La pirogue glisse sous les hauts bambous qui font une curieuse musique, grinçant les uns contre les autres en exhalant leur plainte de violons accordés par des archets invisibles. Quel concert s'apprête, ébauché à votre passage, quelle symphonie dont vous ne saurez jamais la suite ? De cette lente descente du fleuve, repos de l'esprit, il est bon de profiter pour faire le bilan de l'étape. Dans les registres des villages, comptez les morts, les vieillards, et les naissances de l'année. Atteindra-t-on aisément la soudure avec l'aide du petit grenier communal ? Fournira-t-on tout le coton demandé ?

Alors vos impressions s'ordonnent ; le détail s'estompe et reste l'essentiel ; l'esprit propose des comparaisons. Ce que vous aviez partagé la veille, ce n'était pas seulement le riz et la jarre, mais quelques heures d'une vie à la fois commune et différente, quelques heures pendant lesquelles vous avez fait naître ou mourir des espérances, quelques heures riches pour vous d'enseignements.

★★

Mais déjà la nouveauté appelle au détour de la rivière, où les touffes de bambou royal éclabous-



« La case longue comme l'onde sonore », au village rhadé de Bôn Cu Drâm.



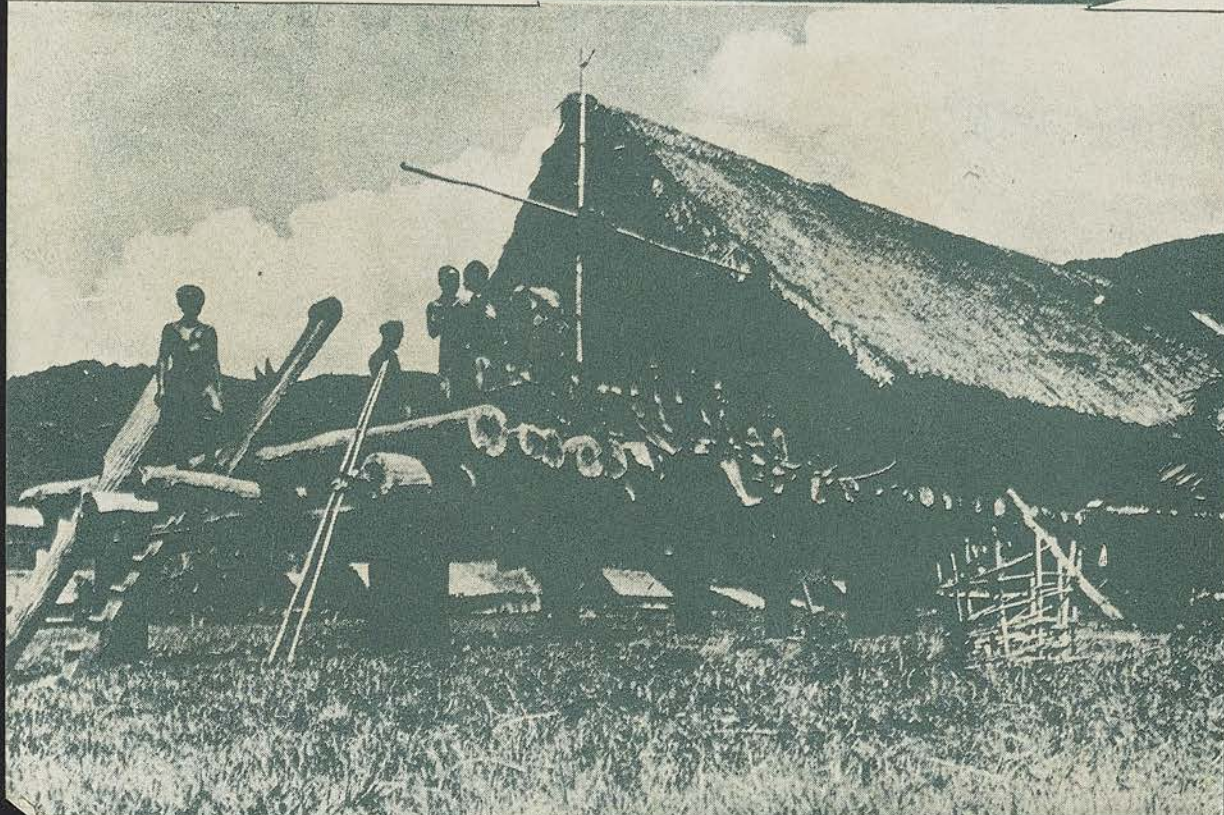
Arrivée à l'étape, au village de Bôn Ktul, aux confins Rhadés et Mnong-gar.



Fileuse et perches
de kapokier
(Haut Krong-A)

Le bain des élép
dans la Srépo

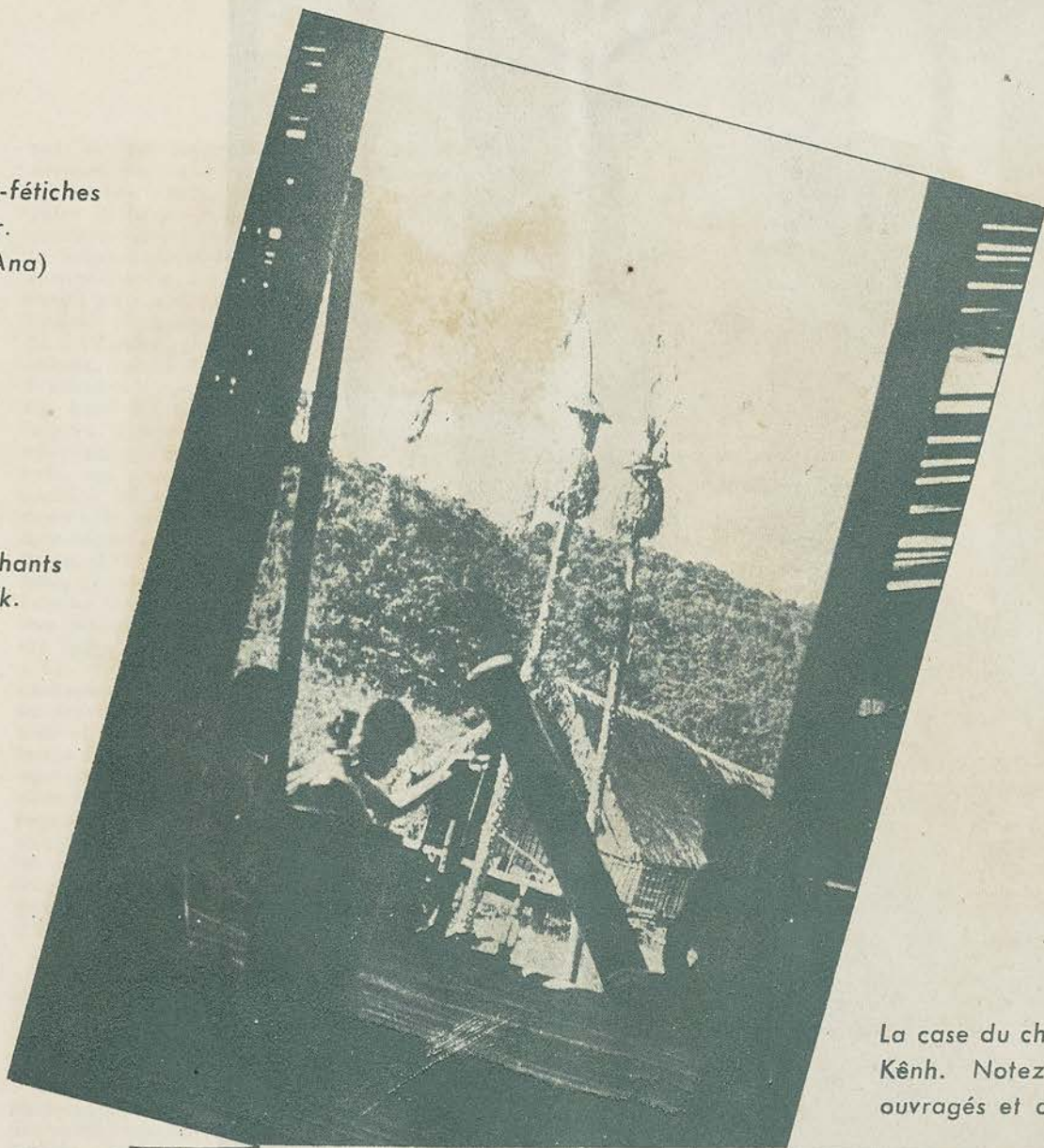
Case rhadée à Buôn-Plum.
Notez l'escalier en dents de
scie et le plancher, tout bois.



Photos
G. M. PROUX

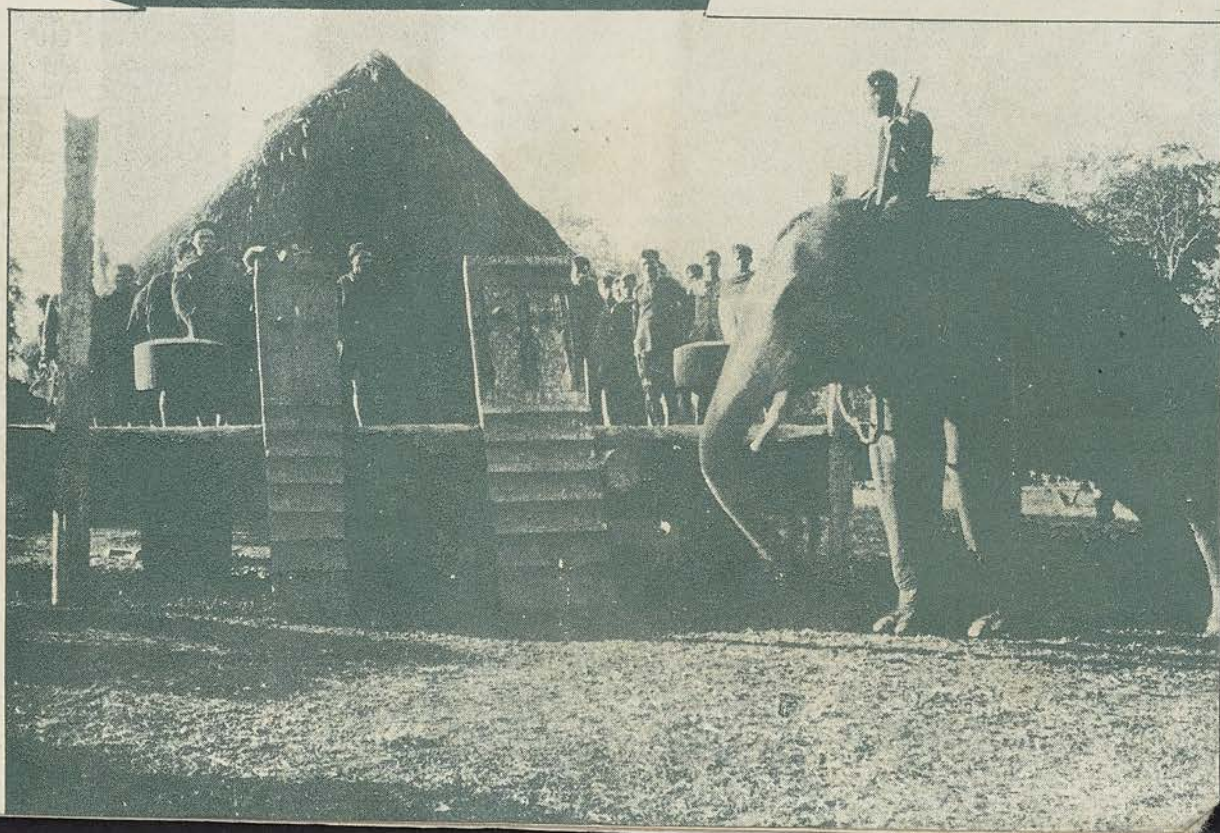
et perches-fétiches
de kapokier.
(aut Krong-Ana)

in des éléphants
ns la Srépok.



La case du chef de Buôn Pok
Kênh. Notez les escaliers
ouvragés et décorés.

Photos
G. M. PROUX





VAN THO, « dix mille longévités », ce sont les vœux que Huê en fête vient d'exprimer à S. M. l'Empereur d'Annam à l'occasion de Son anniversaire.

sent de leur clarté le ciel violet d'orage. A peine accosté, l'odyssée reprend sur l'éléphant à travers les herbes grises et les mimosas-ronces aux fleurs pâles. Bien mieux que dans la pirogue, on a l'impression de naviguer : ce roulis d'abord, et surtout la monotonie des forêts ou des landes sans fin recommencées comme les flots de la mer. Au loin surgit un promontoire de collines d'où montent les fumées villageoises. Le voyage au long cours a pris fin ; l'éléphant, qui triompha de passages si périlleux, refuse de franchir un ponceau en ruine. D'ailleurs l'étape est proche ; six femmes attendent au bord du marigot, six silhouettes bleues et minces, debout les unes contre les autres, agglutinées en un mystérieux conciliabule. A leurs lèvres, un roseau tenu vertical frémit sous leurs souffles accordés, à peine un susurrement que couvre le grincement des bambous : musique de bienvenue qu'un interdit défend de jouer dans les cases. Elle m'accompagna vers tous les villages bihs, et devant nous sautaient légers et troublants comme des faunes, deux gamins, l'un hululant sur son pipeau, l'autre tirant d'une courge hérissée de six tubes une série de points d'orgue.

Les derniers bambous s'écartaient sur le damier chatoyant des rizières en herbe, pleines de buffes au travail et d'aigrettes blanches. Paysage humanisé et reposant qui nous faisait oublier les solitudes hirsutes ; au bord du fleuve, des pêcheurs nus tiraient leurs filets. Une femme aux oreilles distendues par d'énormes anneaux d'étain ciselé façonnait à la main des poteries d'argile noire. Le soir, jamais la jarre ne fut aussi bonne. Mais comme on était malicieux ! Après la palabre, réglées les questions de service, on joua aux énigmes. L'un demandait : « Qui marche sur les épines sans se piquer, et qui traverse la rivière sans se mouiller ? — La lune !

— Ah ! tu es intelligent, Aê, tu as deviné ! Et maintenant qui a les cheveux verts, la barbe rouge et les dents blanches ? »

J'ai longtemps cherché ; je n'ai pas trouvé. C'était le mais...

Mais ils m'ont demandé encore : « Pourquoi, dans les fêtes officielles, le médecin et le directeur des écoles ne boivent-ils pas à la jarre immédiatement après le grand-père Résident et avant tous les autres ? Pourtant, Aê, ils soignent nos malades et enseignent nos enfants. Alors est-ce juste ? »

Je connus ainsi, à la hiérarchie établie par eux entre leurs chefs et leurs bienfaiteurs, la réalité de leur gratitude.

AU FIL DE LA SREPOK

Oublierai-je les villages de la Srépok, où les khènes laotiens saluèrent notre caravane ? La sécheresse avait grillé les rizières : récolte perdue. Et pourtant la joie visitait toujours ces insouciantes, séduites par la fraîcheur des oasis de manguiers. Assis au bord des petites cases pauvres, les Laos nous souriaient de toutes leurs dents, et paraient leurs oreilles de rouges hibiscus.

Quelle misère serait assez forte pour abattre cette joie renaissante avec la fraîcheur, après la

torpeur du jour ? Ce soir on a versé en offrande sur la tête des éléphants du riz, du vin et de l'alcool, et barbouillé de sang leur échine, pour que demain, dans les clairières ardentes, ils partent en s'éventant de leurs larges oreilles, capturer les éléphants sauvages. Dure et passionnante aventure entrecoupant de longues périodes oisives, qui les mènera jusqu'aux premières ondées du mois où l'on foule les rizières.

Buôn-Jong-Lan, Ban-Don aux vergers si frais après la triste étape sur les arènes granuleuses et noires, où vont refleurer les anémones ! Des tombeaux en gardent l'entrée, encadrés de paons de bois peints de blanc et d'indigo ; des bols, une jarre, une cantine sur la tombe que protège un toit de chaume ; quel viatique pour le grand voyage !

Voici les maisons laos aux petites vérandas, environnées d'orangers lourds de fruits et de kapokiers aux barreaux verts et grêles, et l'école et l'infirmerie ; les rapides proches grondent et font leur tournoiement de lumière et d'eau. C'est encore pour nous que sonnent les cloches des gongs djaraïs ; des hameaux perdus au cœur des forêts, on est venu payer l'impôt. Recevoir leurs billets, rendre la monnaie, recompter les coupures crasseuses, signer les cartes rouges ; monotone travail s'il n'était que cela. Mais alors on voit chacun, on parle, on plaisante. Au prix de terribles fatigues, des vieillards infirmes sont venus, en quatre jours de marche, se faire exempter ; d'autres demandent des médicaments, du sel, la permission de faire le feu de brousse dans le marais pour avoir des joncs nouveaux. Joie de faire un peu de bien, de redresser des erreurs, surtout de renouveler son métier au contact de la vie, joie ignorée du chef-lieu, l'on y ferait des heures de présence sur un rond-de-cuir alors que tant de choses réclamaient votre présence dans les pays, où l'on ne voit plus assez le Blanc.

Et chaque soir de nouveau, une musique différente selon les tribus et soutenue par la puissante batterie des gongs, ébranlera la nuit étoilée. L'impôt est levé, plus lourd que l'an passé et partagé entre des corvéables moins nombreux : ils l'ont payé, cet impôt, en musique !... Aurai-je vu cela en Europe, et les contribuables de la campagne de Guéret auraient-ils accueilli le percepteur en fanfare ?

Un très vieux chef aux cheveux blancs, cassé par l'âge m'apporte le riz et les œufs. De quel prix cette offrande d'un village misérable, acquise par quelles peines !

« Es-tu content, Aê ? Il n'y a que deux morts, deux inscrits en moins cette année. Quand viendras-tu nous voir dans notre village ? Dis, viendras-tu l'an prochain ? »

L'an prochain, peut-on lui promettre ? S'il ne dort pas alors, sous un tumulus de terre hérissé de sculptures féroces, il verra, du seuil de sa case, couler la même rivière large et sonore où boivent les éléphants. Elle s'en va moins rapide que moi, bousculé de poste en poste quand je commence à m'attacher.

Aussi l'invite du vieux chef teinte de mélancolie le bonheur fragile d'une étape où j'ai cueilli avec l'amitié des gens, la poésie des choses.

TECHNIQUE ACTUELLE DE LA PRÉPARATION DU CAOUTCHOUC

par L'HOTE

LE latex frais est un système colloïdal complexe dans lequel le sérum forme le milieu dispersant et les particules de caoutchouc la phase dispersée. Le sérum lui-même n'est pas une simple solution et il contient notamment des albuminoïdes à l'état colloïdal.

Les particules de caoutchouc se présentent avec une forme ovale, effilée à une extrémité. V. Henri (1) a déterminé 200 millions de particules dans 1 cm³ de latex contenant 35 % de caoutchouc. Il a pu mesurer ces particules qui font de 0,5 à 3 μ de diamètre avec une queue de 5 μ de longueur et 0,5 μ de largeur.

Les particules de latex frais sont animées d'un mouvement moléculaire très vif qui peut être supprimé par l'addition de certains réactifs.

V. Henri a montré le premier que sous l'action du courant électrique, les particules émigrent vers le pôle positif et sont par conséquent chargées négativement.

Le poids spécifique du latex varie suivant un certain nombre de facteurs, en particulier l'âge des arbres et le mode de saignée. Il est en général compris entre 0,978 et 0,987 ; sa teneur en caoutchouc est comprise entre 25 et 40 %.

On appelle coagulation le processus de transformation du latex en une masse consistante plus ou moins isolée du sérum.

Cette séparation s'obtient en général soit par évaporation de l'eau, soit par centrifugation, soit par addition de produits chimiques : acide acétique ou formique.

Le résultat obtenu à la coagulation, c'est-à-dire la composition du sérum et du coagulum, dépend du latex traité et du mode opératoire.

Les matières protéiques du latex jouent un rôle important dans la coagulation, alors que les composés résineux semblent n'en jouer aucun.

Abandonné à lui-même, le latex coagule au bout de quelques heures. Cette coagulation spontanée est due, suivant de nombreux auteurs, à l'action de microorganismes et d'enzymes. Cette action se prolonge d'ailleurs dans le coagulum et provoque des phénomènes connus sous le nom de « phénomènes de maturation ».

On admet généralement que l'enzyme de la coagulation agit surtout sur les matières protéiques qui constituent en somme une enveloppe protectrice des particules de caoutchouc.

On évite la coagulation spontanée par addition de produits anticoagulants, dont les principaux sont le sulfite de soude et l'ammoniaque.

Il a fallu surmonter certaines difficultés techniques dans la réalisation des usines pouvant traiter 25 à 40 tonnes de caoutchouc sec par jour et de nouveaux problèmes se sont posés en Indochine où le latex provenant des plantations de terres rouges est particulièrement instable et demande des précautions particulières au cours de sa transformation.

FABRICATION DES FEUILLES

a) PRÉSERVATION. — Le latex, ramassé dans les champs entre 9 et 10 heures du matin, devra être transporté à l'usine, soit par les coolies, s'il s'agit d'une petite plantation, soit par camions ou Decauville, s'il s'agit d'une grande plantation comprenant plusieurs divisions. Il importe que ce latex soit assez stable pour être filtré vers 2 heures de l'après-midi sur des tamis de n^{os} 60, 80 et même 100.

Le problème ne pose pas de difficulté en terre grise où il n'existe pas de grosse plantation et où le latex est suffisamment stable pour supporter le transport et le filtrage sans aucun artifice.

Le latex des plantations de terres rouges est, au contraire particulièrement instable et il devient indispensable d'utiliser des anticoagulants. Cette nécessité est souvent accrue par l'importance de certaines plantations, sur lesquelles une usine centrale traite la production de 5.000 à 10.000 hectares ; certain latex ayant à subir des transports de plus de 20 kilomètres.

Les anticoagulants usuels sont : le sulfite de soude et l'ammoniaque.

Le sulfite de soude est employé généralement en solution à 20 % et à la dose de 3 à 8 kilos par tonne sèche de caoutchouc.

L'ammoniaque est employée en solution à 3 ou 4 % et à la dose de 0,5 à 2 k. 500 à la tonne de caoutchouc sec.

L'ammoniaque est plus efficace que le sulfite et augmente la fluidité, mais elle a l'inconvénient d'un prix de revient plus élevé, du fait du prix de l'ammoniaque elle-même et, d'autre part, parce qu'elle exige une quantité plus forte d'acide pour la coagulation.

L'addition de l'anticoagulant au latex se fait dans le seau dès le début du ramassage. Chaque coolie reçoit de l'usine une bouteille capsulée contenant la solution nécessaire.

Les doses sont variables suivant les cultures, le terrain et la saison. Elles sont beaucoup plus fortes en saison des pluies qu'en saison sèche, beaucoup plus fortes aussi pour les jeunes arbres, en particulier certains greffés, que pour les vieux seedlings.

Depuis la création des plantations, les méthodes de fabrication ont peu varié dans leur principe, mais le matériel a été considérablement amélioré.

(1) C. R. Acad. Sc., 144, 432 (1907, *Caoutchouc et Gutta-Percha*, t. 3, 510 [1906]).

La détermination des doses à employer se fait à l'usine, en prélevant des échantillons qui sont laissés à la coagulation naturelle. Une dose pratique convenable doit maintenir le latex stable jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

Le problème de la préservation a été étudié jusqu'à présent d'une façon grossière en tenant compte simplement de la fluidité du latex à l'arrivée à l'usine et de l'aspect final des feuilles.

Pendant toute la fabrication, le planteur sera hanté par cette idée : éviter les points noirs, c'est-à-dire les impuretés, et les bulles, l'appréciation de ces défauts se faisant « à vue » et variant souvent d'une plantation à l'autre.

Pour éviter les points noirs, il forcera sa dose d'anticoagulant pour passer son latex au tamis le plus fin possible. Pour éviter les bulles, il renforcera encore cette dose car il sait qu'un latex précoagulé donne des feuilles de mauvais aspect commercial.

b) TRANSPORTS. — Les transports prennent une importance capitale dans les grandes plantations où la même usine peut traiter le latex de 5.000 à 10.000 hectares.

Avec une production de 40 tonnes par jour atteinte sur certaines plantations, nous avons de 100.000 à 120.000 litres de latex à transporter.

Ce transport se fait, soit par camions avec tanks de 1.500 à 5.000 litres, soit par wagons-citernes sur Decauville, soit par charrettes à bœufs sur les petites plantations.

Les tanks cylindriques sont en tôle noire, en tôle galvanisée ou en aluminium.

L'extérieur est en général peint à l'aluminium ou métallisé. On a mis à l'essai différents produits pour protéger l'intérieur des tanks en tôle. La paraffine semble constituer le meilleur enduit protecteur.

c) RECEPTION, FILTRAGE ET HOMOGENEISATION. — A leur arrivée à l'usine, les camions déversent leur latex dans des cuves en béton armé avec revêtement intérieur en carreaux de faïence.

Le latex est, en général, séparé en vieilles et jeunes cultures, et il sera traité séparément, car le latex provenant de jeunes cultures sera, en général, coagulé à plus faible densité que celui des vieilles cultures, pour obtenir des feuilles sans bulles.

Au moment de son stockage dans les cuves de réception, le latex est filtré. C'est le premier filtrage sérieux, car les tamis sur lesquels les coolies versent leurs seaux dans les tanks de transport sont, en général, formés de tôles perforées à trous de 3 à 4 millimètres et simplement destinés à arrêter les plus grosses impuretés (feuilles, fragments d'écorces, etc...). On emploie en général pour le premier filtrage des toiles de n°s 50 à 60. Le latex stocké a une teneur en caoutchouc variant de 30 à 35 %. Cette teneur est déterminée, soit à l'aide de densimètres appelés « Métrolac », soit par extrait sec. Le métrolac donne des indications approximatives qui varient avec la viscosité du latex et toute usine moderne doit faire ses déterminations exactes à l'extrait sec. Le rapport du pourcentage de caoutchouc obtenu à la coagulation au pourcentage du total solide varie suivant les latex et le mode d'usinage entre 0,90 et 0,94, le sérum conservant une partie plus ou moins grande des constituants non caoutchouc du latex.

La densité adoptée pour la coagulation est, en général, comprise entre 12 et 20 %, suivant les

latex et suivant la saison. Cette forte dilution est encore un effet de la nécessité absolue d'éviter les bulles et, dès leur apparition dans les feuilles, le planteur s'empresse de diminuer sa densité de coagulation, introduisant ainsi une nouvelle cause de variation des qualités de sa gomme.

Une coagulation sur latex pur donne une gomme contenant le maximum d'accélérateurs naturels.

Le latex est donc dilué dans les bacs de stockage par addition d'eau jusqu'à ce que soit obtenue la densité de coagulation choisie.

Le mélange est soigneusement homogénéisé avec des agitateurs en aluminium, puis laissé au repos pendant quelques minutes pour faciliter la décantation.

d) COAGULATION. — Les bacs de stockage sont en général reliés par une goulotte qui peut les faire communiquer et alimenter une série de goulottes en aluminium par l'intermédiaire de bacs de décantation.

Le latex est prélevé dans le bac de stockage par une vanne en aluminium placée au-dessus d'une cuvette de décantation, il suit la goulotte commune à tous les tanks et passe par les bacs de décantation dans lesquels il rencontre une série de chicanes et de filtres. Il va ensuite dans les goulottes en aluminium qui le distribuent dans les bacs de coagulation. Il est filtré sur ces bacs avec un tamis de 80 ou de 100.

Les bacs de coagulation sont composés d'une cuve en aluminium dans laquelle on introduit un bloc de partitions. Ces partitions sont formées de tôles d'aluminium de 2 millimètres découpées alternativement d'un côté et de l'autre. Lorsque le latex est pris en masse et que les partitions sont enlevées, on obtient un ruban qui permettra un usinage continu dans les laminoirs.

Le latex étant introduit dans le bac on lui ajoute de l'acide en général dilué à 2,5 % et distribué en fine pluie pendant que le latex est soigneusement brassé avec des agitateurs en aluminium.

La surface est ensuite écrémée et on descend le bloc de partitions dans le bac.

L'acide employé actuellement est le pyroligneux provenant des charbonnières et surtout de distillation en vase clos de bois d'hévéa. Le pyroligneux a remplacé sans inconvénients les acides formique et acétique utilisés auparavant.

Les doses d'acide varient avec les cultures, avec les doses d'anticoagulant employées, avec la densité de coagulation.

Il faut 3 à 4 grammes d'acide acétique au kilo de caoutchouc sec pour coaguler un latex à densité initiale sans anticoagulant, alors que les doses couramment employées par les planteurs pour obtenir des feuilles sans bulles sont de 6,8 et même 12 grammes dans le cas de stabilisation à l'ammoniaque.

e) LAMINAGE. — La prise en masse du latex se fait en quelques heures, mais le coagulum restera dans les bacs jusqu'au lendemain matin. Les partitions sont alors enlevées et le ruban qui fait 20 à 30 millimètres d'épaisseur va être laminé puis gaufré et coupé pour donner des feuilles de 3 à 4 millimètres d'épaisseur, 500 à 600 millimètres de large et 900 millimètres environ de longueur.

Le ruban de coagulum est transporté jusqu'au laminoir par une auge de faible profondeur qui se trouve sous la goulotte à latex. Cette auge est pleine d'eau qui sert de véhicule. Lorsque le coagulum

d'un bac est terminé, le suivant est collé à l'extrémité par simple pression et l'usinage est ainsi continu pour toute une travée d'usine.

Les batteries sont composées de six trains de laminoirs, les deux ou trois premiers étant à facettes et le dernier rainuré pour donner le gaufrage qui augmente la surface d'évaporation de la feuille.

A la sortie du laminoir marqueur, la bande s'enroule sur un tambour où elle est coupée de longueur.

Les feuilles sont posées sur des bambous, et les bambous placés sur des étagères roulantes qui seront poussées dans les séchoirs.

Le laminage a une influence marquée sur la qualité de la gomme, soit qu'il ait un effet simplement mécanique, soit qu'il élimine du coagulum plus ou moins de sérum et par conséquent plus ou moins des constituants non caoutchouc du latex. Michelin a tourné la difficulté en coagulant son latex en mouleaux cylindriques autour d'un axe en bois. Ces mouleaux sont déroulés à la scie, à la manière d'une grume, et le ruban obtenu n'ayant que 6 à 7 millimètres d'épaisseur, il suffit de le passer dans un seul laminoir marqueur pour obtenir des feuilles de 3 à 4 millimètres. Le laminage est ainsi réduit au minimum.

f) SECHAGE. — Les feuilles humides sortant des laminoirs et placées sur les étagères roulantes subissent un égouttage de quelques heures dans un endroit couvert mais largement ventilé.

Cet égouttage peut avoir une grande influence sur les caractéristiques mécaniques de la gomme suivant qu'il est plus ou moins poussé. Il se produit, en effet, dans les feuilles humides, des phénomènes de maturation qui sont probablement dus aux microorganismes du latex. Ces microorganismes doivent agir sur les matières protéiques et provoquer une transformation qui modifie la vitesse de vulcanisation de la gomme et sa résistance à la traction.

Après l'égouttage, les étagères sont poussées dans des séchoirs du type « tunnel ». Ces séchoirs sont chauffés, soit par des foyers débitant de la fumée dans le bâtiment, par des carneaux, soit par des radiateurs alimentés avec vapeur basse pression et possédant un réglage automatique par vanne motorisée.

La ventilation naturelle est assurée par des cheminées.

Le cycle de séchage avec enfumage est, en général, de trois jours.

Le premier jour, les feuilles sont maintenues à 45-50° avec ventilation maximum, au cours des deux jours suivants la température est poussée jusqu'à 70-75° et la ventilation est diminuée progressivement.

La température et la durée du séchage ont une influence sur les caractéristiques mécaniques de la feuille et nous pensons qu'il est dangereux de pousser la température au-dessus de 55°.

L'enfumage a également une très grande influence sur la vitesse de vulcanisation. La fumée peut agir, soit par les produits qu'elle dépose sur la feuille, soit par son action antiseptique qui peut enrayer les phénomènes de maturation en paralysant l'action des microorganismes. On a prétendu longtemps, et les acheteurs prétendent encore, qu'elle est indispensable à la bonne conservation du produit et qu'une feuille non fumée se couvre rapidement de moisissures.

Nous pensons que si les feuilles sont parfaitement sèches et si elles sont emballées rapidement après leur sortie du séchoir on ne court absolument aucun risque.

g) EMBALLAGE. — A leur sortie des séchoirs, les feuilles sont examinées sur des tables de triage en verre dépoli avec éclairage artificiel. Les défauts apparaissent par transparence et la gomme est classée. Les parties non sèches, découpées et remises au séchoir seront vendues comme cuttings.

Après classement, les feuilles sont empilées et pressées pour en faire une balle dont la double enveloppe est constituée également par de la feuille fumée. Un enduit à base de talc et de latex est appliqué soigneusement sur toute la surface externe, il protège la gomme de l'humidité et permet un stockage sans risque de collage.

FABRICATION DES CRÊPES

La feuille fumée représente environ 80 % de la production de la plantation, le solde est constitué par le crêpe.

Quelques usines seulement traitent tout ou partie de leur production en crêpe semelle dont la matière première est le latex. En général, seuls les déchets de saignée et d'usinage des feuilles sont transformés sous cette forme ; nous ne parlerons ici que de cette dernière fabrication.

TRIAGE. — A l'arrivée à l'usine les déchets sont classés puis mis au trempage dans de l'eau quelquefois bisulfitee.

LAMINAGE. — Certains déchets peuvent être laminés directement après trempage, d'autres tels que écorces et caoutchoucs de terre doivent au préalable être lavés dans une machine spéciale (Washer).

Le laminage des crêpes se fait à l'aide de robustes laminoirs constitués essentiellement par des cylindres en fonte pouvant atteindre 450 m/m de diamètre. Les laminoirs sont disposés côte à côte en batterie de 4 à 6 machines.

La gomme déchiquetée, lavée à grande eau passe d'une machine à l'autre et sort de la batterie sous forme d'un ruban épais de quelques millimètres, large de 30 à 40 centimètres et long de quelques dizaines de mètres.

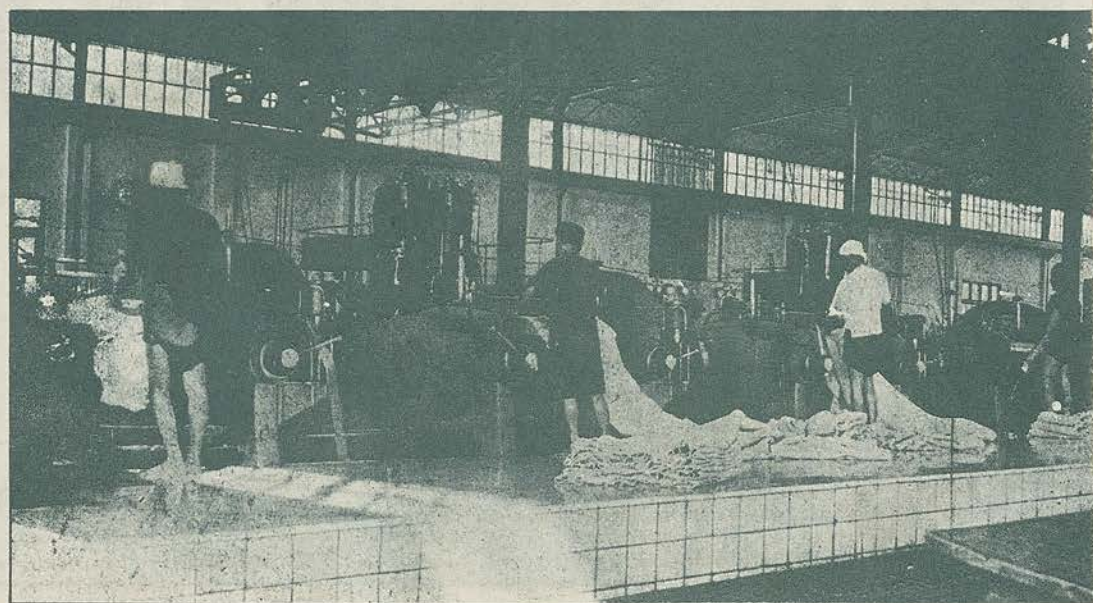
SECHAGE. — Après un égouttage variable (de quelques heures à une journée) la bande de crêpe est pendue dans le séchoir. Les bâtiments utilisés à cet effet sont très différents suivant les usines : l'air y est chauffé ou non, la ventilation est assurée naturellement ou artificiellement. Le seul point commun de ces séchoirs crêpe est d'assurer un séchage à l'air sans fumée.

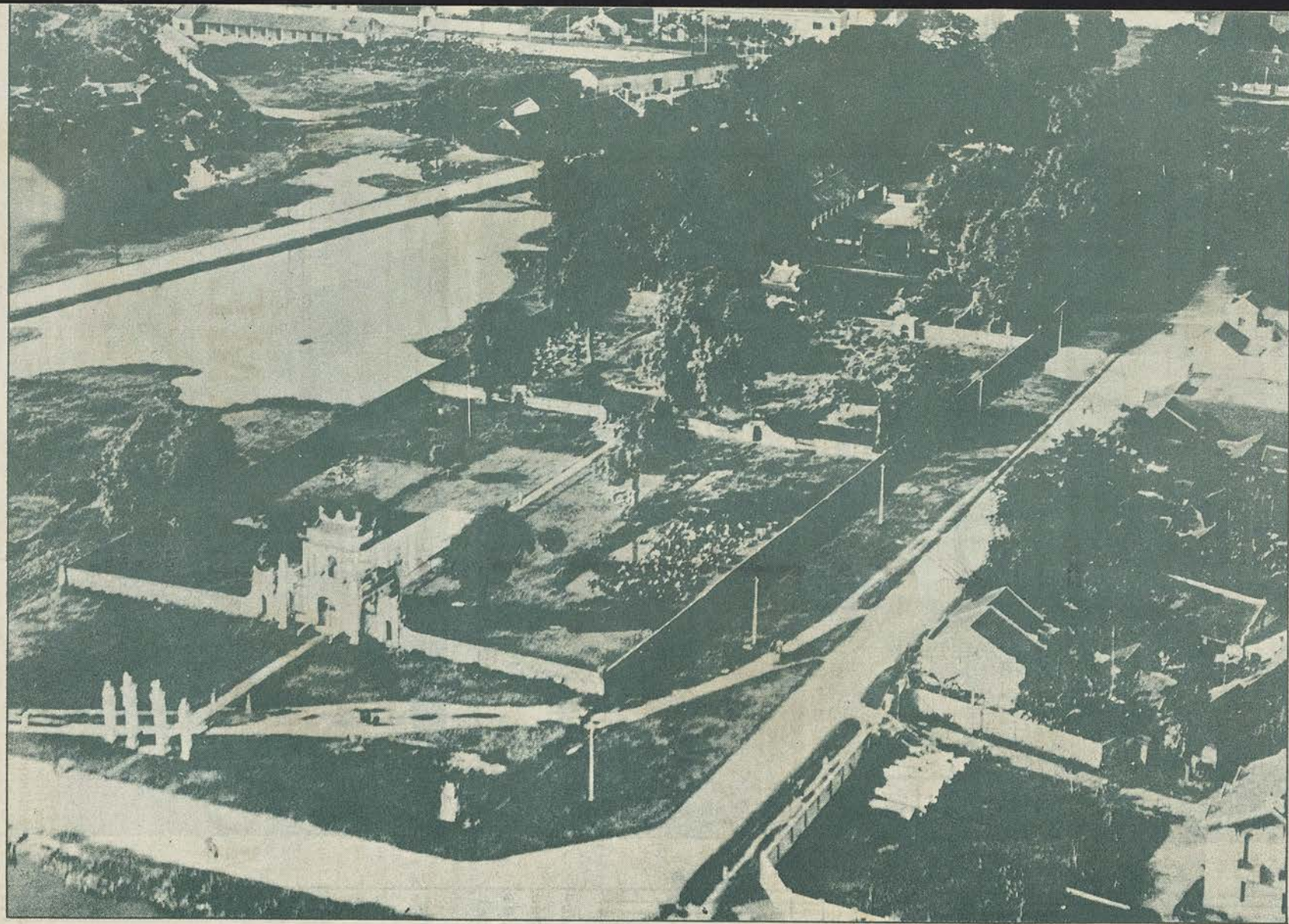
La durée de séchage est évidemment très différente suivant les séchoirs. Dans un bâtiment sans chauffage et sans ventilation artificielle, on obtient un séchage en 25 à 45 jours, suivant les saisons. Un bâtiment correctement conçu avec chauffage et ventilation sèche en 6 jours.

EMBALLAGE. — Les crêpes sont classés suivant leur couleur : les plus chers étant les plus clairs. L'emballage du crêpe se fait en balle d'une façon identique à celle de la feuille fumée.

Etagère rou-
lante chargée
de feuilles de
crêpe humides.

—
Une batterie
de
crêpeuses.





Le Văn-Miêu de Hadong, plus connu sous le nom de Pagode des Corbeaux,
est le temple voué au culte de Confucius et de ses adeptes.

CONCOURS D'HUMOUR

On nous demande de différents côtés si nous publierons les œuvres primées à notre concours d'humour. Certes, mais... il y a un mais.

Le premier de nos humoristes, le caricaturiste sur qui nous comptons pour l'illustration des œuvres couronnées a totalement disparu dans la nature. Nous le recherchons activement. Une récompense est même promise à qui ferait retrouver sa trace.

Cependant nous ne voulons pas faire attendre

davantage nos lecteurs. Tant pis, comme au Paradis, les premiers seront les derniers, les plus pauvres d'esprit — ou les moins riches —, seront les plus heureux. Mais nos premiers lauréats, n'est-ce pas, ont le sens de l'humour, qui est, comme chacun sait, à rebours du sens commun.

Voici donc aujourd'hui un dessin de Jean Clavery qui a obtenu le 4^e prix, et qui le mérite bien, sinon mieux :

TOUT S'EXPLIQUE



M. LY TOËT. — Faites-moi une lettre pour avvertir ma femme que je reviendrai après demain seulement au village.

LE LETTRÉ. — Elle sait lire ?

M. LY TOËT. — Non, mais cela n'a aucune importance, je la lui lirai en arrivant.

LA MODE, MADAME

par D. D.

Cette rubrique, nous l'avons demandée, Madame, pour vous consoler de ne plus recevoir vos chers magazines de France, à l'une de nos plus charmantes créatrices, modéliste au Tonkin. Pour bientôt, nous espérons d'une autre collaboratrice au goût sûr des images de la Mode dans le Sud.

On me demande une chronique de la Mode... Y a-t-il une mode actuellement ? Sûrement ! Où ? Eh bien en France, en Amérique, en Indochine (ne riez pas, je vous en prie !), ailleurs également. Mais que porte-t-on ? Ah ça ! Je n'en sais rien ou presque. En Indochine évidemment, il suffit de regarder autour de soi pour être renseigné et édifié...

Sur le Nouveau continent, le goût américain doit faire des ravages et déchaîner les tendances excentriques que ne peuvent plus guère tempérer nos grands couturiers par suite de la difficulté des relations.

En ce qui concerne la France, chacun ou plutôt chacune, a tenté de résoudre les petits rébus que nous

Dernières Silhouettes... 1943!



soumettent « from time to time », la Radio ou certains articles de journaux étrangers ; le résultat de toutes ces recherches est un beau total d'échecs et de résignation. Toutes « ces dames » s'étaient jetées sur les détails — enfin ! — qui allaient leur ouvrir les portes de la Mode en France... toutes « ces dames » déchantèrent ! Après le décorticage de ces maigres et vagues informations, ce ne fut plus que caquetages sans fin sur ce que « l'on croyait ».

« Mais c'est ahurissant ces jupes qui arrivent jusqu'à la cheville !... Vraiment je ne comprends plus : voilà des gens qui manquent de tissus et se mettent à s'habiller long ! sans compter que cela doit être d'un pratique !... »

— Peut-être est-ce pour le soir ! hasardait quelqu'un.

— Des soirées ! s'étranglait une autre, en France ? Alors vous imaginez que l'on se noie dans les futilités là-bas ? On voit bien que vous êtes en Indochine...

— Je vous ferai remarquer que ce détail a été trouvé dans un article suisse !

— Je suppose, ma chère, que celui qui l'a écrit devait être mieux placé que vous pour voir ce qui se passait en France !

— Evidemment ! convenait-on, mais c'est aussi déroulant que cette façon de supprimer le rembourrage aux épaules !

— Pardon ! coupait une autre, on vous dit au contraire que les épaules sont très carrées et la taille très fine...

— Oui, mais on dit également que de nombreuses manches à fronces remplacent le rembourrage et élargissent la carrure.

— Cela se faisait déjà en 1939 ! Alors ! ! !... »

Alors personne n'y comprend rien. Je me permets ici de vous soumettre, sans me poser en oracle, une opinion au sujet de ce fameux tailleur à jupe longue :

Quoi qu'on en dise, il s'est toujours trouvé des Français pour aimer se divertir malgré les « circonstances » ; les derniers journaux reçus de la Métropole en faisaient foi : n'y parlait-on pas, à côté de difficultés sans nom ni nombre, de nouveaux salons de thés ou nouvelles petites « boîtes » ouvertes à Paris ? Pensez-vous donc que toutes réunions aient cessé ? que les gens n'aient plus cherché à se retrouver chez tel ou tel, chacun apportant malgré les fatigues et ennuis journaliers sa note de gaieté, d'espoir et... surtout « son » légume, son œuf, son fruit ou ses dix grammes de farine ! De terribles restrictions paralysaient la France mais : « dans les salons de thés on s'arrache (sic) les trouvailles ingénieuses des chefs pâtisseries ». Dans les « salons-boîtes » tenus par des vedettes en renom, on venait, déposant à l'entrée soucis et préoccupations, entendre un peu de musique, voir d'autres têtes, se « changer les idées ». Eh oui ! tout est là : fuir l'accablement qui pèse aux épaules, oublier durant quelques heures un aujourd'hui... hélas ! « bien plus qu'hier et bien moins que demain ».

Nos grands couturiers, du haut de leur prestige, comprirent que les femmes restaient femmes et ne perdraient pas, s'ils le stimulaient, le goût de s'habiller.

Ils lancèrent donc un tailleur du soir que l'on s'empressa, à juste titre, de trouver pratique : les blouses, gilets ou écharpes en modifiaient aisément l'apparence, et la jupe ne frôlant pas le sol épargnait de fréquents et difficiles nettoyages...

J'ai, moi aussi, impatientement attendu d'être renseignée sur la Mode française et, déçue, conclu qu'excepté quelques détails trop fugitifs qui ne nous parvenaient déjà pas ici en temps normal, la Mode, « là-bas », n'a cessé de faire des tours sur elle-même.

Depuis 1938, l'expression « silhouette très jeune et féminine » n'a pas quitté les colonnes des revues ; 1943 nous la représente encore : aussi les jupes sont-elles restées amples, la taille marquée et les chapeaux mutins !

Voici pêle-mêle les quelques « nouveautés » de la Mode en 1943 (Je noterai à côté les années pendant lesquelles se remarquèrent les mêmes tendances) :

Chapeaux à bords minuscules ou immenses chargés d'un entassement harmonieux de faune et flore (1939-41) ;

Turbans drapés et casquettes (1938-39-40-41) ;

Fronces « en tous genres » (1938-39-40-41...) ;

Frou-frous, chichis et colifichets à la 1900 (1938-39-41) ;

Tailles très pincées (1938-39-40-41...) ;

Larges ceintures drapées (1938-39) ;

Souliers à hautes semelles (1938-39-41) ;

Jupes légèrement allongées, vertes légèrement raccourcies (cela ne nous change guère puisqu'en 1942, paraît-il, les vestes furent terriblement allongées sur des jupes excessivement courtes), 1943 raccourcit les unes, allonge les autres, et nous revoilà en 1941, année dont les Françaises d'Indochine ont gardé les tendances !

Car il faut remarquer que nous portons n'importe quoi, n'importe comment, avec la plus belle assurance et pas mal de satisfaction... Il nous est impossible de suivre les évolutions de la Mode en France.

Nous continuons tout tranquillement à tondre nos vieilles « idées » plus ras qu'un œuf, à essayer de créer dans du rabâché et à nous habiller quand même, souvent plus mal que bien.

Philathélie indochinoise

Un abonné nous demande des renseignements sur les timbres-postes imprimés en Indochine. Nous croyons intéresser nos lecteurs philatélistes en publiant la liste complète avec les dates des émissions successives.

S. M. Norodom Sihanouk (Couronnement). — 1 c., 6 c., 25 c. (15-10-41).

Nam-Giao 1942. — 3 c., 6 c. (29-3-42).

Cité Universitaire (surchargé). — 6 c. + 2 c. (1-6-42) ; 10 c. + 2 c. (10-6-44) ; 15 c. + 5 c. (1-6-42).

Secours National (surchargé). — 6 c. + 2 c. (1-8-42) ; 10 c. + 2 c. (15-3-44) ; 15 c. + 5 c. (1-8-42).

Maréchal Pétain. — 1 c. (1^{re} émis. : 1-9-42 ; 2^e émis. : 16-11-43 ; 3^e émis. : 1-5-44) ;

2 c. (1^{re} émis. : 15-6-43 ; 2^e émis. : 1-4-44) ;

6 c. (1^{re} émis. : 1-7-42 ; 2^e émis. : 1-1-43 ; 3^e émis. : 1-11-43) ;

10 c. (1-12-43) ;

40 c. (1^{re} émis. : 15-1-43 ; 2^e émis. : 1-4-44).

S. M. Bao-Dai. — 1/2 c. (1-11-42) ; 6 c. (1-9-42).

S. M. Nam-Phuong. — 6 c. (1-9-42).

Foire de Saigon. — 6 c. (20-12-42).

S. M. Norodom Sihanouk. — 1 c. (10-3-43) ; 6 c. (10-5-43).

S. M. Sisavangvong. — 1 c. (10-3-43) ; 6 c. (1-6-43).

Mgr Pigneau de Béhaine. — 20 c. (10-6-43).

Alexandre de Rhodes. — 30 c. (1^{re} émis. : 15-6-43 ; 2^e émis. : 16-12-43).

Dô-huu-Vi (surchargé). — 6 c. + 2 c. (1-8-43) ; 10 c. + 2 c. (10-2-44).

Roland Garros (surchargé). — 6 c. + 2 c. (15-11-43) ; 10 c. + 2 c. (10-2-44).

Rigault de Genouilly. — 6 c. (1-9-43).

La Grandière. — 1 c. (16-9-43).

Courbet. — 6 c. (1-9-43).

Francis Garnier. — 1 c. (16-9-43).

Chasseloup-Laubat. — 6 c. (5-10-43).

Yersin. — 6 c. (5-10-43).

Travail-Famille-Patrie. — 6 c. (5-11-43).

Auguste Pavie. — 4 c. (10-2-44) ; 10 c. (1^{re} émis. : 5-1-44 ; 2^e émis. : 1-4-44).

Paul Doumer. — 2 c. (15-5-44) ; 4 c. (15-6-44) ; 10 c. (1^{re} émis. : 5-1-44 ; 2^e émis. : 15-4-44).

Sports-Jeunesse. — 10 c. (10-7-44) ; 50 c. (10-7-44).

Amiral Charner. — 10 c. (10-8-44) ; 20 c. (10-8-44) ; 1 s. (15-7-44).

Van Vollenhoven. — 1 c. (10-10-44) ; 10 c. : (10-10-44).

Pierre Pasquier. — 10 c. (10-9-44).

De Lanessan. — 15 c. (16-10-44).

Chiffres taxes. — 1 c. (1-6-44) ; 2 c., 3 c. (1-8-43) ; 4 c. (1-6-44) ; 5 c., 10 c., 12 c., 20 c., 30 c. (1-9-43).

Nous avons lu pour vous...

ESSAIS SUR L'ART ANNAMITE,
par L. BÉZACIER, membre de l'E.F.E.O.

Voici, dans toute la force du terme, un livre honnête. Trop souvent, les auteurs d'histoires de l'art se perdent en divagations inutiles, et parfois inexactes, sur l'histoire générale, puis tournent court quand ils auraient à nous dire quelque chose de neuf et de précis sur les monuments qu'ils étudient. M. L. Bezacier, au contraire, s'est résolument enfoncé dans le domaine de l'art et de l'archéologie annamites du Tonkin.

Après une introduction dont le principal mérite est de bien situer dans leur cadre les anciens monuments annamites et de relever l'erreur des personnes qui ont « trop souvent confondu l'art annamite avec l'art chinois », l'auteur, qui est conservateur des monuments historiques de

l'Annam-Tonkin, étudie l'architecture religieuse, l'art funéraire, l'architecture militaire, les pagodes de But-thap et de Phât-tich, le panthéon bouddhique et les principales époques de l'histoire de l'art annamite.

A tous ces sujets, M. Bezacier applique sa méthode très sûre dès qu'il s'agit de monuments à dater et de références à offrir, et qui ne dédaigne pas de s'appliquer avec la même perspicacité à l'art militaire annamite.

L'ensemble est une œuvre méritoire, surtout en ce sens qu'il fera pénétrer dans le public les principales connaissances acquises depuis une quinzaine d'années sur l'art et l'archéologie annamites. Ce souci de renouvellement et de mise au point semble avoir été la préoccupation dominante de M. Bezacier. Aussi bien l'histoire de

l'art annamite, telle qu'on peut l'apprendre dans les manuels, était-elle jusqu'ici assez mal établie et encombrée de légendes. Il faut rendre justice à l'effort qui a été fait en ce sens dans le présent volume. Nous ne saurions en donner ici une analyse, qui ressemblerait à un sommaire ; mais on peut signaler le titre des deux derniers chapitres (*Le panthéon des pagodes bouddhiques du Tonkin ; Les principales époques de l'histoire de l'art annamite*) où l'auteur semble s'être le plus efforcé de faire neuf et où il y a le mieux réussi.

L'ouvrage a d'ailleurs ce mérite d'être le premier travail d'ensemble où l'on voit traitées et rapprochées toutes les manifestations de l'architecture et de la sculpture annamites. L'évolution de l'esprit artistique d'une race se développe et s'élucide ainsi sous nos yeux, exposée avec netteté, avec compétence, non sans indication des sources, de la bibliographie du sujet, et appuyée sur une cinquantaine de photographies. Sous un format réduit, commode et même élégant, le texte, précis, substantiel, est complété par trois plans et une carte des monuments historiques classés du Tonkin et du Nord-Annam.

Ces *Essais sur l'art annamite* forment tels quels une contribution excellente à l'étude de l'archéologie du Tonkin en même temps qu'ils nous renseignent sur l'histoire religieuse annamite. Ils sont donc utiles, même indispensables, à tous ceux qui s'intéressent au passé de ce pays. Mais si, plus tard, M. Bezacier, admirablement préparé pour cette œuvre, voulait bien développer les différents chapitres de son livre, il doterait l'histoire de l'art annamite d'un des plus précieux éléments de travail dont il puisse disposer pour se faire apprécier à sa juste valeur par les Européens qui lui reconnaissent si rarement le mérite auquel il a droit. Le zèle et l'activité que déploie M. Bezacier pour les études annamites nous font espérer qu'il réalisera ce vœu dans un avenir prochain et qu'il

tiendra à honneur de conserver l'avance incontestable qu'il a prise sur le terrain artistique annamite.

T.

INTERFERENCES

de Ph. OSMAND

(Taupin, éditeur).

Curieuse et intéressante lecture. A rebours du commun des auteurs, c'est en dehors de son texte qu'il faut en chercher le sens profond.

M. Osmand manie le procédé, un procédé habile, de son invention je crois, dans la manière d'un peintre surréaliste. Il offre à notre méditation, sous la signature de penseurs connus, un nombre important de citations, aux sens approchés souvent, ou même divers. Puis, de sa main, une nouvelle de quelques pages. A nous, lecteur, de faire chatoyer les mots, d'adapter les citations à l'intrigue, de faire jouer la lumière des idées. Il résultera de ces jeux de lumière des « interférences », une somme, une résultante de ces vibrations lumineuses idéales, si j'ose dire, qui approchera la pensée de l'auteur.

Approchera seulement, car c'est là un jeu où chacun met ce qu'il veut ou ce qu'il peut, chacun restant libre de pousser sa pensée un peu plus loin encore... C'est un travail intellectuel assez irritant mais prenant auquel nous convie M. Ph. Osmand. Dirai-je que je trouve néanmoins ses intrigues, son travail personnel, un peu minces ? Je vois bien qu'il l'a voulu dépouillé, comme un fait dénué en quelque sorte d'intelligence propre. Ainsi de certains peintres qui proposent à l'amateur de faire leur travail en se contentant de poser, secrètement, les données du problème.

De l'imagination, beaucoup d'imagination, une langue claire, facile à lire, une composition adroite, peut-être un trop bel écrin pour le bijou qu'il contient. Mais un don indéniable : M. Ph. Osmand sait accrocher son public, l'obliger à réfléchir. Un début qui promet beaucoup. Mais, M. Osmand, méfiez-vous de l'architecture des « petites chapelles ».

M. C.

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 29 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 1944

Pacifique.

— Sur terre, de violents combats se poursuivent sur les îles de Leyte et de Samar, dans les Philippines.

Les aérodromes de Tacloban, de Dulag et de San Pablo sont tombés aux mains des forces américaines.

Dans le groupe des Palaos, les forces nippones ont effectué un débarquement sur l'île de Pililiou, récemment occupée par les Alliés.

— Dans les airs, l'aviation nipponne a effectué des raids au-dessus de la zone de combat des Philippines et coulé plusieurs transports et navires de guerre américains.

Chine.

Les forces nippones ont effectué de nouveaux progrès en direction de Kweilin, dont elles ne sont plus distantes que de 9 kilomètres dans le nord-est.

Une colonne blindée japonaise, opérant au sud de la ville, progresse vers l'ouest dans le but d'isoler la garnison chinoise de la capitale.

Birmanie.

Dans les montagnes du Chin, la lutte se poursuit entre Tiddim et Fort White.

Dans le secteur central, les forces alliées ont occupé Mawlu, situé à 70 kilomètres au sud-ouest de Hopin.

Dans le Yunnan occidental, le centre de communications de Lung-Ling, sur la route de Birmanie, a été occupé par les forces chinoises après plus d'un mois de résistance.

Europe orientale.

— En Prusse Orientale, des contre-attaques allemandes

ont été déclenchées sans résultats marquants au nord et au sud de Goldap.

— En Pologne, des combats locaux ont été engagés dans la région de Varsovie, où la station ferroviaire de Jablonna a été occupée par les forces polono-soviétiques.

— En Hongrie, les forces blindées soviétiques ont surmonté la résistance allemande établie au sud de Budapest, entre le Danube et la Tisza, occupé les villes Keckskemet et Szolnok, et pénétré dans les faubourgs de la capitale le 5 octobre.

— En Yougoslavie, les forces russo-yougoslaves ont poursuivi leur avance à l'ouest de Belgrade, où elles ont atteint la ville de Mitrovica, sur la Save.

En Dalmatie, des forces britanniques et yougoslaves, venant d'Italie, ont effectué des opérations de débarquement sur la côte Adriatique et occupé les ports de Zara et de Split, ainsi que la base navale de Hercegnovi, au nord-ouest de Cattaro.

La côte dalmate est maintenant occupée sur une longueur de 200 kilomètres.

Dans le Monténégro, un groupe important de forces allemandes groupées aux environs de Podgorica, et venant de Grèce, a essayé de se frayer un passage en direction de Sarajevo et de l'Europe centrale.

Europe méridionale.

— En Italie, le long de la route Bologne-Rimini, les forces britanniques de la VIII^e Armée ont progressé jusqu'aux approches de Forlì et se sont emparées de l'aérodrome de la ville.

Aucune nouvelle progression n'a été signalée au sud de Bologne.

— En Grèce, les forces britanniques ont effectué une nouvelle opération de débarquement dans la région de Salonique et occupé le port, faiblement défendu par un groupe d'arrière-garde allemand.

20.000 Allemands stationnés dans les îles de Rhodes et de Crète se trouvent ainsi pratiquement isolés.

Europe occidentale.

— En Hollande, les forces canadiennes et britanniques ont achevé le nettoyage des rives nord et sud de l'embouchure de l'Escaut où les Allemands s'étaient retranchés en force dans le but d'interdire l'accès au port d'Anvers.

Le port de Flessingue a été occupé par les forces britanniques débarquées le 1^{er} novembre sur la côte ouest de l'île Walcheren.

L'île Zuid Beveland a été entièrement évacuée par les Allemands en fin de semaine.

Plus à l'Est, les centres de communications de Rosendaal, Breda, Tilburg, Bois-le-Duc et Oosterhout ont été occupés, et les forces britanniques ont atteint l'un des bras méridionaux de la Meuse, sur un front de sept kilomètres, entre Bois-le-Duc et l'embouchure.

— En Allemagne, des combats locaux ont eu lieu au sud-est d'Aix-la-Chapelle, apportant de nouveaux gains aux forces américaines.

— En France, la ville de Maizières-les-Metz a été définitivement occupée par les Alliés et des progrès ont été effectués au nord de Metz, le long de la rive ouest de la Moselle.

Dans les Vosges, Baccarat est tombée aux mains des Alliés après une semaine de combats.

Dans les Alpes-Maritimes, près de la frontière italienne, des combats ont été engagés au nord de Menton, au cours desquels le village de Sospel a été occupé.

EN FRANCE

La mode à Paris.

29 octobre. — Les maisons de couture à Paris ont fait paraître leurs nouvelles collections de mode. Tous les modèles exposés seront vendus à l'étranger et les sommes recueillies seront versées à des œuvres d'assistance aux enfants de France.

Dans la mode actuelle, c'est encore le noir qui domine, agréments de parements de couleurs.

Suppression de Black-Out à Marseille.

30 octobre. — Le couvre-feu et l'obscurcissement sont supprimés depuis le 22 octobre à Marseille.

La question des transports civils.

30 octobre. — Des lignes civiles aériennes françaises fonctionnent régulièrement entre la France d'une part, et l'Afrique du Nord, les Etats du Levant, Madagascar, la Réunion, l'A.O.F. et l'A.E.F. d'autre part.

Ces liaisons couvrent une distance totale d'environ 75.000 kilomètres.

La correspondance privée en territoire métropolitain

30 octobre. — Un communiqué des P.T.T. informe que la correspondance privée est admise à circuler librement dans la totalité du territoire métropolitain, à l'exception des départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, du territoire de Belfort, du Doubs, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de certains cantons de Morbihan, de la Loire-inférieure, de la Charente-Maritime, de la Gironde.

Pour le relèvement de l'Agriculture.

30 octobre. — Le ministre de l'Agriculture du G.P.R.F. a, dans un important discours, rendu hommage à la paysannerie française. Il a déclaré qu'il voulait soutenir l'effort agricole et donner le concours financier du gouvernement aux agriculteurs.

Trois milliards de francs vont être mis à la disposition de la Caisse nationale du crédit agricole, afin de permettre aux paysans la remise en état de leurs cultures.

L'électricité à Paris.

30 octobre. — La distribution du courant électrique à Paris tend à redevenir normale.

Le courant fonctionne maintenant de 7 heures du soir à 7 heures du matin.

Ainsi disparaît l'une des grandes difficultés de la vie dans la capitale.

Désormais les magasins ont le droit de rester allumés le soir et d'utiliser certains appareils électriques comme ceux des coiffeurs.

Décision du G. P. R. F.

30 octobre. — Le Conseil du G.P.R.F. a décidé l'enseignement obligatoire pour un million d'enfants musulmans des deux sexes et l'établissement agricole de plusieurs milliers de familles musulmanes.

D'autres mesures concernent l'habitation, l'organisation de la santé, de l'hygiène et des services d'assistance publique.

En faveur des déportés français.

30 octobre. — Le Souverain Pontife a reçu récemment en audience l'abbé Rodhain, aumônier général des prisonniers, déportés et réfugiés français. L'abbé Rodhain se rendit au Vatican afin de demander l'intervention du Pape en faveur des déportés français en Allemagne. Le Pape a promis son intervention.

Alerte à Paris.

1^{er} novembre. — Pour la première fois depuis le 26 août, une alerte aérienne a été donnée à Paris. On ne signale toutefois aucun bombardement de la ville.

La culture française.

3 novembre. — Les librairies d'occasion connaissent à Paris un succès inaccoutumé. Il est, en effet, devenu difficile de se procurer à l'état de neuf de nombreux ouvrages

littéraires et scientifiques, en raison de la pénurie actuelle du papier.

On espère toutefois pouvoir prochainement éditer ou rééditer les œuvres françaises qui, à nouveau, feront rayonner dans le monde la grandeur de la France dans l'ordre intellectuel et spirituel.

Le nouvel ambassadeur espagnol à Paris

3 novembre. — On annonce de Madrid que M. Miguel Maten serait nommé ambassadeur d'Espagne à Paris et qu'il rejoindrait prochainement son poste.

En vue des élections futures.

4 novembre. — Le Front National se préoccupe dès à présent de présenter une liste unique de candidats aux futures élections.

M. Jacques Debu-Bridel écrit à ce sujet :

« Alors que la France songe avant tout à s'unir pour panser ses plaies, reconstruire le pays et réaliser l'unité intérieure, il serait inconcevable de voir renaître les vieilles querelles de partis et les divisions entre Français. »

Interview de M. Chataigneau.

4 novembre. — Se rendant à Paris, Yves Chataigneau, gouverneur général de l'Algérie, s'arrêta à Lyon où il accorda un interview au journal *Progrès*. Au cours de cet interview, M. Chataigneau aborda divers problèmes intéressant l'Algérie. Il exprima notamment le désir de la France d'assurer un puissant développement aux établissements culturels français en Afrique du Nord, afin de permettre aux populations de bénéficier le plus largement possible de la culture française.

LA VIE INDOCHINOISE

29 octobre.

Quinhon. — Le Commissaire général à l'Éducation physique, aux Sports et à la Jeunesse s'est rendu en tournée d'inspection à Quinhon le 29, Tourane le 30 octobre, et Hué.

31 octobre.

Hanoi. — On se rappelle que lors de la cérémonie de prestation du Serment des nouveaux mandarins cambodgiens, S. M. Sihanouk a prononcé une allocution en français, dont nous donnons le texte par ailleurs, et dans laquelle il a proclamé l'indissolubilité de l'union franco-cambodgienne et sa foi dans les destinées des deux pays. A cette occasion, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a envoyé au Résident Supérieur au Cambodge le télégramme suivant :

Je vous serais obligé de transmettre à S. M. Sihanouk l'expression de mon affectueuse gratitude pour les sentiments qu'Elle a bien voulu affirmer lors de la prestation du Serment des nouveaux mandarins sur l'union indissoluble du Cambodge et de la France, et sa foi dans les destinées des deux pays.

Cette cérémonie confirme l'attachement du Royaume à la France, attachement dont j'ai eu l'occasion d'apprécier la valeur lors de mon dernier passage au Cambodge.

— Le Conseil des Recherches scientifiques de l'Indochine s'est réuni le 27 octobre 1944.

1^{er} novembre.

Hanoi. — Le lundi 30 octobre, le Résident Supérieur au Tonkin, accompagné de son chef-adjoint de Cabinet, s'est rendu à Hué saluer S. M. l'Empereur à l'occasion de la prise de possession de ses fonctions. Sa Majesté a reçu M. Chauvet au Palais Kièn-Trung et lui a remis au cours de cette audience l'insigne du Kim-Bài.

Le chef du Protectorat était de retour à Hanoi le mardi 31 octobre.

— L'Administration des P. T. T. fait connaître que deux nouveaux timbres-poste à l'effigie de Doudart de Lagrée seront mis prochainement en vente dans les bureaux de poste d'Indochine.

— M^{me} Chauvet a visité, dans l'après-midi du 27 octobre, l'hôpital Yersin et le Centre d'éducation des Mutilés.

Elle a fait distribuer des vêtements aux malades de l'hôpital ainsi qu'aux infirmes du centre.

2 novembre.

Hanoi. — Les cérémonies de la Toussaint se sont déroulées à Hanoi dans une atmosphère de gravité et de recueillement.

A 8 heures, une messe solennelle pour les Français et les Annamites morts pour la France a été

célébrée à la Cathédrale par Mgr Chaize, devant l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine. En même temps, un service religieux se déroulait à la Pagode bouddhique Quan-Su.

A 9 heures, le Gouverneur Général s'est rendu aux Monuments aux Morts de la Guerre française et indochinoise, où s'étaient rassemblées les personnalités présentes à la cérémonie religieuse. Des détachements de l'Armée et de la Garde Indochinoise rendaient les honneurs. Après que des gerbes eussent été déposées par les hautes personnalités présentes, l'assistance s'est recueillie pendant la minute de silence que ponctuait la sonnerie *Aux Morts*.

Des gerbes furent également déposées par les autorités et l'Association des Anciens Combattants au Cénotaphe du cimetière Municipal.

Hué. — A l'occasion de la Fête des Morts, une messe solennelle, suivie d'absoute a été célébrée à 8 heures à la cathédrale de Phu-Cam par Mgr Lemasté, évêque de Hué. Mgr Drapier, délégué apostolique, avait pris place dans le chœur. M. le Résident Supérieur Haelewyn, le représentant de Sa Majesté, le colonel Ragot, représentant le général de division Turquin, empêché, LL. EE. les ministres de la Cour d'Annam, une délégation des anciens combattants, ainsi que toutes les notabilités françaises, annamites, civiles et militaires assistaient à cette cérémonie.

A la même heure était célébrée à la pagode Tu-Dam une cérémonie bouddhique, en présence des représentants de Sa Majesté, du Résident Supérieur et de l'Armée.

A l'issue de la messe, le Chef du Protectorat et le colonel Ragot se rendaient au Palais Impérial.

A 9 heures, S. M. l'Empereur arrivait au Monument aux Morts où Elle était accueillie par l'hymne annamite et la *Marseillaise* ; les honneurs étaient rendus par deux sections du 10^e R.M.I.C. et une section de la Garde Indochinoise.

Sa Majesté, le Résident Supérieur et le colonel déposèrent une gerbe de fleurs sur chacune des faces du Monument aux Morts français et annamites.

Saigon. — Les cérémonies officielles de la fête des morts se sont déroulées ce matin à Saigon dans un pieux recueillement.

Une messe de requiem fut dite à la cathédrale par Mgr Cassaigne, vicaire apostolique, en présence du Gouverneur de la Cochinchine.

En même temps, un service religieux était célébré par le pasteur Lehnbach au temple protestant du boulevard Norodom.

A l'issue de la messe, le Gouverneur de la Cochinchine, se rendit au Monument aux Morts de la place Maréchal-Joffre, où les honneurs étaient rendus par des détachements de l'Armée et de la marine. Après y avoir déposé une couronne, le Chef d'administration locale gagna la cimetière européen pour fleurir le

monument aux soldats et marins morts pour la Patrie, les tombes du Gouverneur Bonhoure, de Francis Garnier, de Paul Blanchy, de Doudart de Lagrée, du soldat Martin et de l'inspecteur de la Sûreté Legrand. Le Gouverneur de la Cochinchine alla enfin déposer une gerbe de fleurs sur le tombeau de l'évêque d'Adran.

De son côté, l'Administrateur de la région se rendit au temple protestant et successivement au temple du Souvenir annamite, au monument du Souvenir français de Chi-hoa et au tombeau du lieutenant de vaisseau Lareynière pour accomplir les mêmes gestes de pieuse reconnaissance. Il assista enfin à la pagode de Giac-Viên (Cholon) à une cérémonie bouddhique.

4 novembre.

Phnom-penh. — Voici le texte de l'allocution prononcée par S. M. le Roi du Cambodge à la Pagode d'Argent de Phnom-penh à l'occasion du serment des mandarins :

MESSIEURS

Rompant avec une tradition presque centenaire, j'ai décidé, d'accord avec le Protectorat, que les mandarins de l'Administration cambodgienne, une seule fois dans leur existence de serviteur de l'Etat, prêtent le serment d'allégeance et d'amour au Royaume.

J'ai voulu que cette cérémonie revête une importance particulière. La présence de M. le Résident Supérieur vous le prouve. Je l'en remercie personnellement et je le remercie en votre nom pour son geste qui prouve toute la sollicitude qu'il témoigne au corps des mandarins du Royaume. N'est-ce pas M. le Résident Supérieur Georges Gautier qui est l'auteur du statut actuel du mandarinat ?

Vous allez, Messieurs, embrasser la carrière administrative. Dispersés dans les différentes circonscriptions du Royaume, vous allez recevoir la charge les uns de rendre la justice, les autres de diriger un srok, plus tard peut-être une province.

Je tiens à vous donner ici les conseils que je désire vous voir suivre.

Qu'avant toutes choses, ce serment que vous allez prêter vous lie de fidélité et d'amour à votre pays, au pays khmère que vous vous engagez à servir toute votre vie. Dites-vous bien que chacun de vous détient une parcelle du sort du Cambodge, que chacun de vous est en état d'être utile à son pays et que du travail acharné de tous dépend l'avenir de la nation. Puisse dans cet amour et cet idéal la force d'accomplir votre tâche quotidienne et la raison suprême de toutes vos actions.

Vous allez contribuer à « administrer » une province. « Administrer une province », terme lourd de sens, de responsabilités et aussi de grandeurs, pour qui sait concevoir la tâche qui vous attend !... Je veux que vous saisissiez dès maintenant l'importance de cette tâche et que vous preniez conscience des devoirs qui vous incombent. On vous a appris à l'école la notion des droits et des devoirs. Vous savez que nous n'avons de droits que dans la mesure où ils servent à l'accomplissement de nos devoirs. Le devoir doit donc être le seul ressort de vos actes, l'intérêt bien compris des habitants et de l'Administration, le seul guide de votre action.

Je n'ignore rien des nombreuses difficultés terre à terre dans lesquelles vous vous débattrez journellement — la tâche d'un chavaysrok ou d'un juge est si variée et si complexe ! — Sachez vous élever, regardez les problèmes d'assez haut pour trouver la solution conforme à l'intérêt général. Vous puiserez alors cette bienfaisante satisfaction du devoir bien accompli que toute âme bien trempée sait recueillir et goûter.

Conscients des responsabilités qui vous attendent, comme des satisfactions élevées que vous êtes en droit d'espérer d'une gestion honnête de votre circonscription ou de votre tribunal, armez-vous dès maintenant d'une volonté tenace de travail et de persévérance. Le travail est le partage de l'homme sur la terre. C'est par le travail que l'homme s'élève, par le travail que l'homme devient utile, par le travail que les sociétés et les nations se conservent.

Amour du travail, amour de votre métier, amour de votre patrie, que ce triptyque, toujours présent à l'esprit, vous serve de flambeau sur cette route épi-

neuse et difficile qu'est une vie d'homme. Pratiquez ces trois vertus à l'égal d'un culte. Un jour vous récolterez le fruit de tous vos efforts, car « on recueille toujours ce qu'on a semé ».

Quand je vous dis d'aimer votre patrie, je veux que vous confondiez dans un même et égal amour la France qui nous protège et nous guide dans la marche incessante vers le progrès.

Songez que le sort de votre pays est intimement lié au sien. Nous il y a quelque quatre-vingts ans, les liens effectifs unissant les deux pays ont été renforcés par le temps et l'épreuve et, sous l'égide de la Nation protectrice, le Cambodge poursuit heureusement son évolution malgré les vicissitudes du moment.

Aimez-la donc comme vous aimez votre patrie d'origine, car nous lui devons tout.

Hanoi. — Le Haut Conseil s'est réuni ce matin à Hanoi sous la présidence du Chef de la Fédération.

— L'exposition des œuvres des élèves de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts aura lieu dans les Galeries de la Maison de l'Information à partir du 8 novembre. Cette exposition précède elle-même de quelques semaines le Salon qui se tiendra cette année comme l'an dernier à l'Afima. Elle réunit les espoirs les plus qualifiés de la génération artistique qui monte.

— Des conférences, illustrées de projections auront lieu au Musée Louis-Finot chaque lundi soir, à 18 heures. Elles seront, comme par le passé, réservées aux membres de la Société des Amis de l'Ecole.

Le 13 novembre, M. Taboulet, directeur de l'Instruction publique, parlera d'un frère de Pierre Loti, médecin à Poulo-Condore, Gustave Viaud.

— Un arrêté du Gouverneur Général valant décision gouvernementale vient de fixer les allocations à verser mensuellement aux familles des travailleurs indochinois recrutés par la Métropole, à compter du 1^{er} juillet 1944 aux chiffres suivants :

Allocation à la femme	8 \$ 00
Majoration pour enfants jusqu'au 4 ^e	1 \$ 00

Hanoi. — L'Amiral Decoux s'est rendu à Haiduong. Il a été accueilli par M. Massimi, Résident de France, et S. E. Duong-thieu-Tuong, Tong-Doc.

Après un court arrêt au yamen du Tong-Doc, le Gouverneur Général a parcouru la ville, se faisant indiquer notamment l'état d'exécution des travaux entrepris par l'Administration provinciale.

Le Chef de la Fédération a été salué à son passage devant le stade par la Jeunesse provinciale, sous la direction du chef des Sports.

De retour à la Résidence, il s'est fait exposer à M. Massimi l'économie et les projets d'urbanisme intéressant Haiduong.

Avant de regagner Hanoi, le Chef de la Fédération a été inspecter Haiphong. Il a complimenté l'Administrateur-maire, M. Luciani, et les fonctionnaires municipaux de la parfaite tenue de la ville, malgré les difficultés actuelles et les dégâts considérables qu'elle a subis du fait des bombardements.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

Brigitte, fille de M. et de M^{me} BADUEL (30-10) ;
Jacqueline, fille de M. et de M^{me} BOULETTEAU (30-10) ;
Maryse, fille de M. et de M^{me} DAUBREZE (25-10).

COCHINCHINE

Jacqueline, fille de M. et de M^{me} ROCHAS (26-10) ;
Anne-Marie, fille de M. et de M^{me} VALENTIN ;
André, fils de M. et de M^{me} ROUSSEL ;
Jacques, fils de M. et de M^{me} BLANCHARD (19-10) ;
Guy, fils de M. et de M^{me} BOULEY ;
Gilbert, fils de M. et de M^{me} GARNIER ;
Marie, fille de M. et de M^{me} MERVEILLEUX DU VIGNAUX ;

Marie-Madeleine, fille de M. et de M^{me} LEROY ;
Françoise, fille de M. et de M^{me} BARDOUILLET (23-10).

CAMBODGE

Dominique, fille de M. et de M^{me} BOURGUETTE (22-10) ;
Marie-France, fille de M. et de M^{me} VINCENT.

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Michel MOREAU avec M^{lle} Lucienne MICHELOT.

CAMBODGE

M. NGUYÊN-THANH-CHA avec M^{lle} PHAN-THI-NANG (6-10).

MARIAGES.

TONKIN

M. Martin-Joseph GOUDY avec M^{lle} Christiane LAPORTE (26-10) ;

M. Roger CONCORD avec M^{lle} Gisèle TAVERNIER ;

M. NGUYÊN-BA-CU avec M^{lle} LÊ-THI-THUC (4-11) ;

M. NGUYÊN-DUC avec M^{lle} LÊ-THI-TY (5-11) ;

M. NGUYÊN-VAN-THUONG avec M^{lle} Pauline HIËU ;

M. DO-HUU-PHU avec M^{lle} LY-THI-LIËN (1^{er}-11).

DÉCÈS.

TONKIN

M^{me} VALETTE, née Baudry (30-10) ;

M^{me} NGUYÊN-TAI-DUONG, née Dinh-thi-Hai.

COCHINCHINE

M. Jean-Roger TA-TRUNG (21-10) ;

M. Henri BEAUCLAIR (28-10) ;

M. Louis GOUDERT (23-10) ;

M. Guillaume L'ANCIEN (20-10).

CAMBODGE

M. Victor BAUER (15-10).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ M. E. RUFFRA. — Monsieur Ruffra, cher Monsieur Ruffra. Il paraît que nous nous sommes lourdement trompés en vous répondant par le Courrier que nous ne songions pas à numéroter nos abonnés ; c'est déjà chose faite. Et nous ne le savions pas. Oh ! La rédaction a reçu aussi un sérieux abatage de la comptabilité. Nous n'avions pas réfléchi aux mille avantages de cette combinaison. Nous en faisons notre « mea culpa ». Quand vous nous écrivez, quand vous renouvelez votre abonnement, il suffira donc de nous transmettre votre chiffre. Cher Monsieur Ruffra, vous n'êtes plus pour nous que C. 164. C'est évidemment bien impersonnel. Mais nous nous demandons si nous devons en être désolés puisqu'en somme ce numéro doit faire votre bonheur. N'empêche, il y a maintenant un nombre entre nous...

~ Le collaborateur bienveillant qui nous écrit sur le Lolo — (rien du lait en boîte, les tribus lolo) — veut-il nous donner son adresse ?

~ G., TOURANE. — Comment, cher monsieur, vous avez de pareils souvenirs et vous hésitez à les confier à votre papier ? N'hésitez plus. C'est avec ces images vécues que l'on finit par écrire l'histoire d'un pays. Vos mémoires, vos photos et vos dessins, nous serions heureux de les publier. Nos lecteurs vous en seront reconnaissants.

~ H. B., HANOI. — Nous signalons votre requête à M. le Résident-Maire de Hanoi. Après 22 heures vous avez droit au repos comme vos voisins et si boys, chasseurs ou même « coolie-gueuloir » appellent indéfiniment d'hypothétiques pousses sous vos fenêtres, ils méritent l'attention modératrice des pouvoirs publics.

LE BRIDGE

par LE POULAIN

VIII (1)

PARTIE « A »

LE PASSE-PAROLE (suite)

Une autre situation impérative se produit au cours des demandes de contrats élevés avec enchères compétitives : en ce cas, l'ouvreur par exemple peut passer avec une très forte main parce qu'il ignore s'il vaut mieux contrer les adversaires ou porter les enchères plus haut. A aucun prix le partenaire ne doit passer.

Exemple : les deux camps vulnérables.

P	x	P	x
C	V109xx	C	Dxx
K	Rxxx	K	Dxxx
T	Axx	T	V10xxx
P	ARV10xxxx	P	Dxx
C	x	C	Dxxx
K	xxx	K	V
T	x	T	V10xxx
P	x	P	x
C	ARx	C	A3
K	ADxxx	K	DV1092
T	RDxx	T	RD4

Les enchères.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 carreau	2 piques	3 carreaux	3 piques
4 trèfles	—	5 trèfles	5 piques
—	—	contre !	—

Sud au 3^e tour d'enchères fait un passe-parole « impératif ». Nord sait que la main de son partenaire est puissante puisque ce dernier l'a interrogé à trèfle. C'est donc à lui qu'incombe de décider en dernier ressort s'il vaut mieux pousser à 6 carreaux ou contrer les cinq piques. En aucune façon cependant il ne doit passer. En l'espèce, Nord ne choisit pas la meilleure solution puisqu'il contre pour 200 points alors que le chlem à carreau était sur table à une impasse près à cœur.

Communications et tempos. — Problème.

P	D7	P	954
C	RV762	C	D984
K	65	K	R834
T	A976	T	52
P	RV863	P	A102
C	105	C	A3
K	A7	K	DV1092
T	V1083	T	RD4

Sud joue un contrat de 3 sans-atouts et Ouest entame du 6 de pique. Le déclarant réalise la Dame du mort puis sort carreau. Comment Est doit-il jouer pour faire chuter le contrat, les jeux de Ouest et de Sud étant supposés cachés ?

(1) Sept articles ont déjà paru dans les numéros 212 à 218. Voici le huitième.

PARTIE « B »

ENCHÈRES CONVENTIONNELLES

Parmi les enchères conventionnelles utilisées à l'heure actuelle, les « enchères interrogatives » ou « asking bids » tiennent une place importante :

Rappelons rapidement les règles qui régissent l'emploi de ces enchères :

1. — L'atout doit être agréé ;
2. — L'enchère doit être faite dans une couleur non encore appelée par les deux partenaires (sauf convention) ;

3. — Elle doit être faite à la hauteur de 4 au moins (1 seule exception).

1. *Atout agréé.* — L'atout est agréé par une surenchère ou directement. Dans ce dernier cas alors, l'enchère pour être interrogative devra faire un saut de 1 si nécessaire, l'atout agréé étant obligatoirement la dernière couleur annoncée :

Nord	Sud	Observations.
1 pique	3 piques	— (pique : atout agréé par surenchère). — interrogatif.
4 trèfles ? ou 1 pique	3 sans-atouts	— pique agréé directement. — interrogatif.
5 trèfles ? 4 trèfles ou 2 piques	3 cœurs	— cœur agréé directement. — interrogatif. — enchère ordinaire.
5 trèfles ? 4 trèfles		

NOTA. — 1 pique, réponse 4 trèfles ou 4 cœurs n'est pas interrogatif. Il faut toujours au moins une enchère intermédiaire du partenaire : les 4 trèfles ou les 4 cœurs peuvent très bien, en effet, être un barrage. Mais 1 pique, réponse 1 sans-atout, redemande 4 trèfles est bien interrogatif avec atout pique. Il n'y a pas de raison, en effet, de faire un barrage au 2^e tour d'enchères.

(A suivre.)

LES ESTAMPES D'« INDOCHINE »

La Revue édite en tirage de luxe ses plus beaux dessins.

Ces estampes sont sur beau papier Thang-Long velours spécial à la forme, filigrané au nom d'« INDOCHINE » en deux formats 26 × 36 et 35 × 48 cm., sorti des cuves de Nguyễn-qui-Ky. Chaque tirage est limité à 57 exemplaires, numérotés et signés par l'artiste, dont 50 de 1 à 50 et 7 épreuves d'artiste de A à G.

Elles sont vendues à des prix variant de 15 à 30 piastres.

La collection des douze premières estampes formera un bel album où voisineront les noms des artistes les plus connus d'Indochine : MM. Nguyễn-gia-Tri, Nguyễn-tuong-Lân, Pham-Hâu, Luong-xuân-Nhi, Tô-ngoc-Vân, etc...

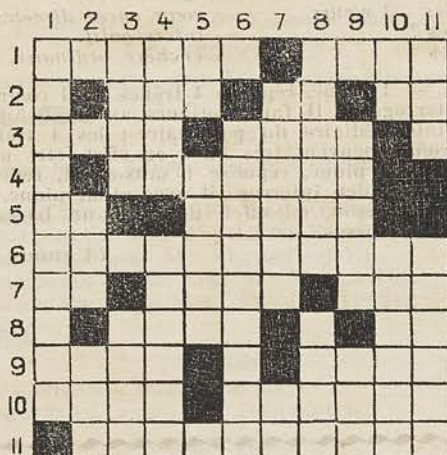
Déjà on peut se procurer à 20 piastres, l'estampe tirée sur les bois originaux du dessin de Nguyễn-gia-Tri paru sur la couverture de notre numéro 217.

On peut souscrire dès maintenant pour la première série de 12 estampes au prix de 200 piastres au siège de la rédaction de la revue INDOCHINE.

Les mots croisés d'INDOCHINE

Les mots croisés dirigés de G. Rimaat.

N° 8. — L'homme, cet inconnu.



Horizontalement.

1. — Homme — Demi-homme.
2. — Etait-ce bien un homme ? — Tête d'un homme à la recherche d'un homme — Début et fin d'un mot dont on dit que c'est l'homme.
3. — Ex-homme — Pauvre homme.
4. — Ex-homme.
5. — S'applique, notamment, à « L'homme, cet inconnu » A celle de son créateur fut, paraît-il, modelé l'homme.
6. — Presque un homme.
7. — Début d'un groupe d'animaux parmi lesquels figure l'homme — Chez un homme généreux — Pour en avoir, que d'hommes imitent certains quadrupèdes !
8. — Homme qui triche — Chez un homme naïf.
9. — En l'honneur du père olympien de celui qui, d'après la Bible, réjouit le cœur de l'homme — Fit ce que, s'il veut être imité par le ciel, doit faire pour lui-même tout homme.
10. — Etait souvent, dit-on, vêtue en homme — Homme qui vole.
11. — Presque un homme.

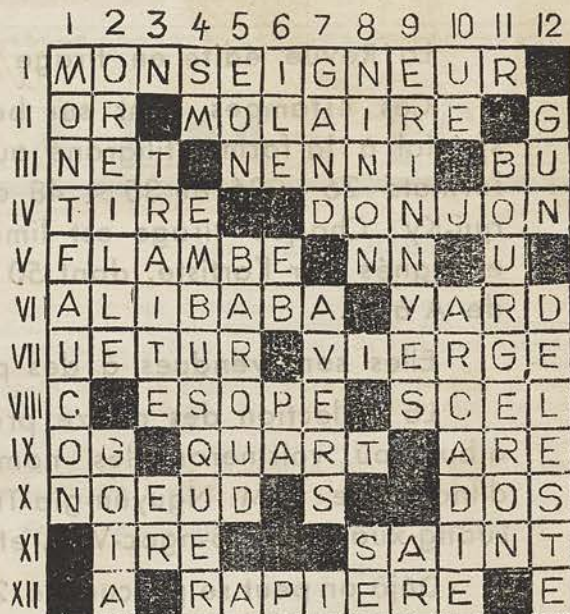
Verticalement.

1. — Hommes (pour vous, du moins, chers lecteurs).
2. — Par le mariage l'est tout homme — Chez un homme avare.

3. — Quatre lettres de l'auteur de « L'homme, cet inconnu » — Un de ceux desquels sortent parfois les hommes violents.
4. — Agit en faveur de sa fille en homme avisé — Sa naissance ne le prédestine pas à devenir un homme fort.
5. — Plus souvent il est neuf, plus vieux se trouve l'homme — Non, ce n'était pas un homme.
6. — Bout d'homme.
7. — Quand certain véhicule le fait, il s'ensuit souvent mort d'homme — Homme supérieur.
8. — Presque un homme — L'histoire nous la montre fréquemment vêtue, elle aussi, en homme.
9. — Porte des palmes, bien que ce ne soit pas un homme de lettres — Chez un homme irritable.
10. — Caractérise certains savants hommes — N'obtient généralement qu'un succès... d'hilarité auprès des hommes.
11. — Ex-homme — Bout d'homme.

Solution des mots croisés de A. Frévat.

N° 11.



COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS: 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement
-:- Direction Générale à Saigon: 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation, force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278



Bière HOMMEL Export Boissons Gazeuses LARUE GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la
**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE**
S. A. au Capital de 4.712.400 \$

En vente partout

GRACE À SON COQ DE COMBAT, XA
XÊ A DÉPOUILLÉ LY TOËT DE
TOUT L'ARGENT QUE CELUI CI AVAIT
GAGNÉ À LA LOTÉRIE INDOCHINOISE

